Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mardi 10 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6894 - 23e année

LA FILLE DE CHE GUEVARA REÇUE PAR LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE

L'Algérie se souvient des amis de sa Révolution

P 24

RESTRUCTURATION DU SECTEUR AGRICOLE

Le Président compte sur Khaldi

Les instructions présidentielles sont, de toute évidence, motivées par les exigences liées à la sécurité alimentaire, en termes de production agricole, halieutique et forestière et, plus largement, à la diversification de l'économie et le développement de la production hors hydrocarbures.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

ANA PALACIO, ANCIENNE MAE ESPAGNOLE :



« La fin de la MINURSO n'annule pas l'autodétermination »

P 6

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une délégation américaine arrive en Algérie

P 4

HYDROCARBURES

L'Algérie confirme son leadership en Afrique

P 5

MEURTRE D'UN PHARMACIEN À CONSTANTINE

Le suspect placé en détention provisoire

P 24

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME KAID AHMED - TIARET, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Un quinté propice aux surprises

P 21

CHENGRIHA REVIENT, DEPUIS ORAN, SUR L'ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER :

« L'Algérie a fait un choix stratégique »

Cette sortie véhicule un message clair : celui de nature à faire taire toutes les parties hostiles qui ont fait un grand malaise en ce que ce choix souverain et stratégique de l'Algérie a barré la route à leurs plans et intérêts occultes dans la région sahélo- saharienne.

P 2



L'ÉDITO

La honte des candidats sans visages

Peut-on prétendre légitimement au titre de représentant des citoyens dans les prochaines assemblées APC/APW qui seront issues des élections locales du 28 novembre 2026 en s'affichant le visage inconnu et marqué par une silhouette sur la fiche des candidats présentée sur la place publique ? Le phénomène des candidats sans visage, que l'on a cru révolu avec toute la logistique juridique mise en place par l'État, s'invite encore à l'occasion des prochaines joutes électorales. Cette pratique relève de la mauvaise culture politique et électorale des candidats et des partis et groupes indépendants auxquels ils appartiennent. Elle participe aussi de la mauvaise foi des prétendants au statut d'élu au sein des assemblées locales. Si la loi électorale n'a peut-être pas imposé plus de rigueur sur cette tâche noire qui porte préjudice à la crédibilité de l'élection en général, cela n'empêche pas l'Autorité nationale indépendante des élections d'agir pour mettre fin à cette dérive et à cette atteinte à l'éthique des pratiques électorales et démocratiques. Le président de la République a pourtant déployé un arsenal juridique pour lutter contre les mauvaises pratiques qui ont sali, dans un passé récent, le paysage politique et électoral national.

Après avoir frappé fort contre la corruption et l'achat des voix comme pratiques illégales qui étaient en vogue durant le règne de la « Issaba », faut-il s'attaquer au phénomène de « dissimulation du visage » qui relève d'un problème d'éthique ? Le candidat, et partant, le parti ou la liste indépendante qui le lancent dans la course, qui n'affiche pas son visage devant l'électeur, traduit un manque de respect envers l'électeur qu'il tente de séduire pour avoir sa voix, en même temps qu'une dérive sur le plan des pratiques politiques. Comment un candidat qui n'assume pas publiquement et devant les citoyens qu'il est censé représenter si demain il avait la chance d'être élu, sera-t-il capable d'assumer son mandat devant les citoyens qui l'auraient élu ? De ce point de vue, un candidat qui évite de s'afficher publiquement ne mérite pas de briguer un mandat au sein des assemblées élues. Outre un manque de respect envers l'électeur, cette pratique, en plus de faire honte à notre paysage politique en général, porte atteinte à l'éthique électorale de façon particulière. C'est pourquoi, l'ANIE est appelée à intervenir pour y mettre un terme.

Farid Guellil

CHENGRIHA REVIENT, DEPUIS ORAN, SUR L'ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER :

« L'Algérie a fait un choix stratégique »

Le chef d'état-major de l'ANP s'est exprimé, pour la toute première fois, au sujet du déploiement d'unités militaires au Niger et de son objectif qui est de protéger les intérêts énergétiques communs aux deux voisins contre les actes terroristes et de subversion.



Ph : DR

Le message véhiculé dans cette sortie est de nature à faire taire toutes les parties hostiles qui ont fait un grand malaise en ce que ce choix souverain et stratégique de l'Algérie a barré la route à leurs plans et intérêts occultes dans la région sahélo-saharienne.

Le général d'armée Saïd Chengriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, depuis hier lundi, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire. Chengriha a profité de cette occasion pour s'exprimer sur le déploiement d'unités de l'ANP au Niger comme décision prise le 26 octobre 2026 par le président Abdelmadjid Tebboune et ce au lendemain du feu vert que lui a donné le Parlement national. Cette décision historique a fait beaucoup de bruit et a provoqué un grand malaise parmi les forces d'ingérence, les acteurs étrangers et leurs proxys qui avaient, par le passé, une certaine emprise sur une région stratégique dont ils se sont servis illégalement des richesses. La décision de l'Algérie dérange aussi parce qu'elle a changé les règles du jeu et a renversé les rapports de forces qui ont basculé désormais au profit des pays de la région. Résultat d'un accord de défense bilatéral conclu entre l'Algérie et son voisin, la décision souveraine de déployer la force militaire au Niger a fermé la porte devant les forces étrangères et leurs serviteurs locaux et a démasqué leurs plans sournois.

« PROTÉGER LES SITES ÉNERGÉTIQUES »

Lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de l'ANP, Chengriha a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 2e Région militaire. Il a souligné, dans son message, que l'Algérie, sous la conduite de son président Abdelmadjid Tebboune, et dans le contexte de la dynamique positive actuelle qu'elle connaît à tous les niveaux, « avance résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques liés au projet de renouveau national, notamment dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les pays voisins, selon une approche proactive et préventive visant à faire face aux menaces et aux défis communs ». Dans ce contexte, Chengriha a abordé la décision historique d'envoyer des unités de l'ANP dans le nord du Niger en réponse à la demande des autorités nigériennes. « Cette décision, inscrite dans le cadre de l'application des principes constitutionnels, et ayant pour objectif de protéger les installations et les projets énergétiques communs, a été approuvée à l'unanimité par le Parlement, réunissant ses deux chambres, à la fin du mois d'octobre dernier », a-t-il rappelé. Ce propos s'entend comme une réponse à toutes les voix qui sèment l'intox en cherchant insidieusement à donner une fausse interprétation aux objectifs de la mission militaire algérienne au Niger. « Cette décision reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales », a conclu, à ce sujet, le ministre délégué auprès du MDN.

Par ailleurs, le général d'armée a évoqué les élections locales du 28 novembre 2026 en qualifiant un événement « d'importance nationale », et « une nouvelle étape dans la construction de l'Algérie nouvelle et le renforcement de son régime démocratique ». À ce titre, il a invité, devoir civique oblige, tous les personnels de l'ANP à exercer leur droit de vote conformément aux lois de la République. » De même, a-t-il affirmé, l'ANP « veillera à assurer le bon déroulement de ce scrutin national, afin que les citoyens puissent exprimer leurs voix dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité ».

Farid Guellil

AU 4E JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Quotidien du citoyen, l'incontournable thème pour les candidats

La campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) du 28 novembre prochain se poursuit à travers plusieurs régions du pays, avec une mobilisation accrue des formations politiques autour de leurs programmes et de leurs propositions pour la gestion des collectivités locales.

Pour la quatrième journée, les interventions des responsables politiques ont principalement porté sur la nécessité de rapprocher les élus des citoyens, d'améliorer la qualité des services publics et de faire des préoccupations quotidiennes des populations une priorité de l'action des futurs conseils élus. À travers leurs déplacements et leurs rencontres avec les citoyens, les représentants des partis ont également insisté sur la valorisation des potentialités économiques locales, l'amélioration du cadre de vie et la nécessité de promouvoir une gestion participative des affaires publiques.

POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE

À Skikda, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a défendu une approche participative dans la gestion des collectivités locales. Lors d'un meeting organisé à la maison de la culture Mohamed-Seradj, il a estimé que la gestion des affaires locales devait reposer sur la concertation, sans discrimination ni exclusion, et sur la primauté de l'intérêt général.

Il a également souligné l'importance de la coordination avec les différentes composantes de la société civile et de l'écoute des citoyens, considérant que la réussite des responsables des assemblées élues dépend notamment de leur capacité à prendre en considération les différents avis et à dialoguer avec les habitants. Le responsable du RND a, par ailleurs, appelé les candidats de son parti à renforcer leur présence sur le terrain et à contribuer à la concrétisation des projets de développement local.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

À Batna, le président du Conseil national de la Choura du Mouvement El Bina El Watani, Nasreddine Salem Cherif, intervenant au nom du président du mouvement, Abdelkader Bengrina, a placé la prise en charge des préoccupations des citoyens au cœur des engagements de ses candidats.

Lors d'un meeting organisé à la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, il a affirmé que l'amélioration des prestations fournies aux citoyens commençait par le rapprochement des élus des populations, l'identification de leurs préoccupations et la recherche de solutions adaptées à leurs attentes. Il a également mis en avant le choix de candidats disposant d'un parcours académique, de compétences et d'une expérience, notamment parmi les jeunes cadres, appelés à contribuer au développement des communes et des wilayas. Il les a, en outre, exhortés à faire preuve de responsabilité dans la gestion des affaires publiques et à honorer leurs engagements en cas de victoire.

DES ÉLUS PROCHES DU CITOYEN

De son côté, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a poursuivi ses activités de proximité dans plusieurs communes de la wilaya de Skikda, notamment Ben Azzouz, Azzaba, El Harrouch et Skikda. À cette occasion, il a indiqué que sa formation politique ambitionnait d'assurer une représentation locale efficace et proche des citoyens, précisant que le choix des candidats avait reposé sur des critères de compétence, de capacité à assumer des responsabilités, d'intégrité et de probité.

Le responsable politique a également insisté sur le respect des lois et des réglementations afin de favoriser la coordination des efforts et une meilleure prise en charge des préoccupations des habitants. Il a, par ailleurs, plaidé pour l'adaptation des assemblées élues aux transformations de la société, notamment à travers le recours aux technologies permettant aux citoyens de faire connaître leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions.

VALORISER LES POTENTIALITÉS LOCALES

À Djelfa, le membre du bureau national du Front El Moustakbal, Hadj Belghouthi, intervenant au nom du président du parti, Fateh Boutbig, a axé son intervention sur la valorisation des ressources locales et leur transformation en projets générateurs de développement. Lors d'un meeting organisé au théâtre régional Ahmed-Ben-Bouzid, il a souligné que le programme de sa formation politique accordait la priorité au développement local, à travers une approche fondée sur la planification et l'exploitation optimale des potentialités disponibles. Évoquant les ressources agricoles, pastorales et humaines dont dispose la wilaya de Djelfa, il a appelé à mieux les valoriser, à accompagner les porteurs de projets et les investisseurs et à créer de nouvelles opportunités d'emploi, particulièrement au profit des jeunes. Il a également insisté sur la nécessité de définir les priorités de développement en fonction des besoins propres à chaque région, d'améliorer le climat de l'investissement et de renforcer la coordination entre les différents acteurs locaux.

Sarah O.

MEURTRE D'UN PHARMACIEN À CONSTANTINE

Le suspect placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Constantine a ordonné le placement en détention provisoire d'un individu impliqué dans l'affaire du meurtre d'un pharmacien au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, a indiqué, hier, un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Constantine informe l'opinion publique qu'en date du 8 novembre 2026, les services de sécurité ont reçu un signalement faisant état de la découverte du corps sans vie du défunt (N. M.), pharmacien résidant au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, suite à une agression violente à l'arme blanche commise dans la même cité à 14 h 31. La police judiciaire, accompagnée du procureur de la République, s'est rendue sur les lieux pour entamer ses investigations afin d'élucider les circonstances du crime", précise le communiqué. Les investigations et recherches préliminaires ont permis d'identifier et d'appréhender le suspect répondant aux initiales (N. M. S.), âgé de 27 ans, ce dernier présentant des signes de troubles psychologiques", poursuit la même source. "Après achèvement des procédures de l'enquête préliminaire, le suspect a été déféré devant le parquet de la République, où il a été poursuivi, sur réquisitoire introductif, pour assassinat, conformément aux dispositions des articles 254, 255, 256, 257 et 261, alinéa 1, du code pénal, avec réquisition de placement sous mandat de dépôt et de réalisation d'une expertise psychiatrique et psychologique sur l'accusé", ajoute le communiqué. "Après avoir entendu l'accusé lors de sa première comparution, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire", selon la même source, qui a souligné que "l'affaire fait l'objet d'une instruction judiciaire".

R. R.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE RESTRUCTURATION DU SECTEUR AGRICOLE

Le Président compte sur Khaldi

Les instructions présidentielles sont, de toute évidence, motivées par les exigences liées à la sécurité alimentaire, en termes de production agricole, halieutique et forestière et, plus largement, à la diversification de l'économie et le développement de la production hors hydrocarbures.



Ph : DR

L'état et les perspectives du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ont été examinés ce dimanche en réunion du Conseil des ministres présidée par le président Abdelmadjid Tebboune, sur la base d'un exposé approfondi présenté par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi. Dans ce cadre, une série d'instructions et d'orientations ont été données par le président Tebboune. Il s'agit d'abord de l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis. La sécurité alimentaire dépend des exploitations agricoles sur le terrain et le développement de celles-ci exige des données fiables pour la prise de décision sur tous les aspects liés à ces exploitations agricoles, notamment la planification mais aussi toutes les formes de soutien et d'aide. Le Conseil des ministres maintient une attention soutenue sur la filière des légumes secs pour lesquels un office sera spécialement dédié, les céréales continuant à relever de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). L'importances des statistiques pour l'ensemble des activités et métiers liés au secteur de l'agriculture, est confirmée par l'instruction du président Tebboune pour la création immédiate d'un service dédié qui leur est dédié. Il s'agit de mettre fin à toutes les formes de retard dans l'approvisionnement du marché national en produits, notamment de large consommation. Autre instruction visant à accroître l'efficacité du secteur de l'agriculture : l'élaboration d'un plan de répartition des tâches au sein du ministère, en confiant le secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et celui des forêts à un secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des forêts. Cette instruction est, de toute évidence, motivée par les exigences liées à la sécurité alimentaire (production agricole, halieutique et forestière) et plus largement à la diversification de l'économie pour la sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Le même double souci (sécurité alimentaire, économie résiliente) dicte de préparer, dès le mois de novembre courant, la prochaine campagne de moisson, en assurant, en quantité et en qualité, les moyens de mécanisation nécessaires dans l'ensemble des zones de production, après la mise en œuvre de la décision de création de coopératives de mécanisation, prise lors d'un précédent Conseil des ministres. L'impératif de mettre en valeur de toutes les potentialités agricoles est à la base de l'interdiction, ordonnée par le président Tebboune, de laisser les terres en friche ou sans exploitation, en se fondant sur des postulats erronés, qui ne correspondent en rien aux réalités de l'agriculture moderne. Le président Tebboune a ordonné également de de lutter contre toutes les formes de rétention des productions agricoles par les agriculteurs, d'autant plus qu'ils n'ont aucune raison de le faire, l'État ayant largement ouvert la voie à l'achat des cultures stratégiques aux meilleurs prix. Autres instructions du président Tebboune : interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail en Algérie, cette pratique n'ayant eu aucun effet positif sur la production de viande ni sur la couverture des besoins du marché national, mais ayant, au contraire, entraîné une forte pénurie de maïs grain ; lutter contre toutes les formes de fraude dans le secteur agricole, de la production à la distribution et à l'approvisionnement. Le fonctionnement et l'organisation des entreprises relevant du secteur de l'agriculture, ainsi que la pertinence de leurs missions, doivent être revus, a ordonné le président Tebboune. Un Conseil de ministres sera consacré à l'état de mise en œuvre de ces recommandations et les effets de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi d'orientation agricole, sur la base d'un nouvel exposé du ministre du secteur.

M'hamed Rebah

CONTRÔLE SANITAIRE

Les laboratoires seront généralisés à d'autres ports

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche, l'augmentation du nombre de laboratoires de contrôle de la qualité au niveau des ports et des aéroports du pays, en insistant sur la nécessité de ne pas se limiter aux deux structures récemment mises en service à Alger.

Cette instruction, donnée lors de la réunion du Conseil des ministres, prévoit d'accorder la priorité aux ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba, dans le cadre du renforcement du dispositif de protection de la santé publique contre les risques liés à l'importation de produits non conformes ou dangereux. Cette orientation intervient au lendemain de l'inauguration, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, de deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, implantés respectivement au port d'Alger et à l'aéroport international d'Alger. Réalisées par l'Établissement central de construction (ECC), relevant du ministère de la Défense nationale, ces deux infrastructures constituent les premiers éléments d'un réseau national de contrôle appelé à être progressivement étendu aux différents points d'entrée du territoire. Relevant du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), placé sous la tutelle du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ces structures ont pour mission de soumettre les marchandises importées aux analyses nécessaires avant leur commercialisation, afin de vérifier leur conformité aux normes de qualité et de sécurité.

DES ANALYSES POUR DÉTECTER LES PRODUITS NON CONFORMES

Le dispositif repose sur deux niveaux d'intervention, avec, d'une part, des analyses rapides effectuées directement aux frontières, dont les résultats peuvent être obtenus en quelques minutes à quelques heures, et, d'autre part, des analyses de confirmation réalisées au niveau des laboratoires nationaux. Les examens portent aussi bien sur les produits alimentaires, notamment les huiles, les viandes, le lait et ses dérivés, le miel, les épices et les céréales, que sur les produits non alimentaires, tels que les cosmétiques, les détergents, les jouets, les textiles et les matériaux d'emballage. Les moyens mobilisés permettent notamment de réaliser des analyses biologiques et physico-chimiques pour détecter les contaminants, les résidus de pesticides, les métaux lourds ainsi que les toxines naturelles et microbiennes. Chaque laboratoire dispose d'une capacité de traitement de plus de 190 analyses par jour, selon les données présentées lors de leur inauguration. Au-delà du contrôle des marchandises importées, ce renforcement vient compléter les opérations menées sur le terrain par les agents du ministère du Commerce intérieur, qui procèdent régulièrement à des prélèvements d'échantillons sur les produits proposés à la vente. Ces prélèvements font notamment l'objet d'analyses microbiologiques et physico-chimiques destinées à vérifier leur conformité aux normes en vigueur. Les manquements aux règles de propreté et d'hygiène sanitaire figurent parmi les infractions fréquemment relevées lors de ces opérations.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DURCIE

Dans le prolongement de cette mesure, le président de la République a chargé le ministre de la Justice de renforcer le dispositif juridique en prévoyant les peines maximales à l'encontre de toute personne impliquée délibérément dans l'introduction, sur le territoire national, de substances ou de produits présentant un danger pour la santé publique, à travers les ports, les aéroports et les frontières terrestres. Le chef de l'État a également appelé les différents services de l'État à mobiliser leurs moyens 24 heures sur 24, chacun dans son domaine de compétence, afin d'assurer une vigilance permanente face aux risques liés à l'importation de produits dangereux. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le prolongement des instructions données lors du Conseil des ministres du 7 juin dernier, au cours duquel Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la mise en place de laboratoires dans l'ensemble des ports et aéroports du pays. Il avait également prévu la constitution d'équipes spécialisées, formées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et supervisées sur le terrain par le ministère du Commerce intérieur, chargées de contrôler les produits destinés à la consommation durant leur transport sur les routes, en coordination avec les services de sécurité. La répartition des missions prévoit, par ailleurs, que le ministère du Commerce intérieur assure le contrôle des produits destinés à la consommation, y compris les viandes sous toutes leurs formes, tandis que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche est chargé du contrôle de la qualité des céréales.

À travers l'extension de ce réseau et le durcissement des mesures contre les pratiques frauduleuses, les pouvoirs publics entendent renforcer le contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'entrée des marchandises sur le territoire jusqu'à leur mise à la disposition du consommateur.

Sarah O.

17 nouveaux laboratoires prévus dans les ports et les aéroports

Un total de 17 nouveaux laboratoires de contrôle sanitaire et de la qualité des produits importés seront implantés au niveau de 10 ports et de 7 aéroports, ainsi qu'au niveau de postes terrestres. Cette extension du dispositif vise à accélérer les opérations de contrôle, à vérifier la conformité des marchandises importées, à réduire les délais d'analyse et à renforcer la coordination intersectorielle. L'annonce a été faite, hier, par Yasmina Kemali, directrice du développement et du suivi des laboratoires au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, lors de son intervention à l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Cette mesure intervient dans le sillage de l'inauguration, samedi dernier, de deux laboratoires pilotes réalisés par le ministère de la Défense nationale au niveau du port et de l'aéroport d'Alger. Elle fait également suite aux instructions du président de la République données lors du Conseil des ministres tenu dimanche. À ce titre, Yasmina Kemali a rappelé que le chef de l'État avait déjà instruit le ministre de la Justice de sévir contre toute infraction à la réglementation en vigueur, notamment les cas d'importation de produits nocifs, voire dangereux, pour la santé et la sécurité des citoyens. La responsable a, par ailleurs, indiqué que le pays compte actuellement 42 laboratoires de contrôle sanitaire et de la qualité, un nombre qui devrait passer à 58 au cours de l'année 2027. Cette évolution s'inscrit dans le renforcement des moyens de contrôle des marchandises importées et dans l'amélioration des délais de traitement des analyses.

Ania N.

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une délégation américaine en visite d'amitié en Algérie

Une délégation de citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence, dans l'État américain du Kansas, est arrivée hier à Alger pour une visite d'amitié, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de l'accueil réservé à la sélection nationale et aux supporters algériens lors de la Coupe du monde 2026 aux États-Unis.



La délégation a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumédiène par le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, et le ministre des Sports, Walid Sadi, en présence d'un représentant de l'ambassade américaine en Algérie. Cette visite d'amitié vise à consolider les relations algéro-américaines, que le président de la République avait qualifiées, lors d'une précédente occasion, de relations ayant "toujours été bonnes et en constante amélioration".

Prévue du 9 au 15 novembre, cette visite comprend un programme culturel et touristique, avec notamment des déplacements à Tipasa et Ghardaïa. Elle prévoit également des échanges autour d'un projet de jumelage entre la ville de Lawrence et Tipasa, ainsi que la découverte de plusieurs sites historiques et culturels. Les membres de la délégation se rendront aussi au centre de préparation de Sidi Moussa pour rencontrer les joueurs de l'équipe nationale et assister à une séance d'entraînement. Cette initiative vise à consolider les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples algérien et américain.

La délégation américaine comprend 42 citoyens, dont le maire de Lawrence, Brad Finkeldei, le maire de la ville d'Elkader, qui porte le nom de l'Emir Abdelkader, Joshua Pope, l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elisabeth Moore Aubin et le doyen de l'Ecole de musique de l'Université du Kansas, Christopher Johnson, et l'inspectrice des services de police de la ville de Kansas, Meghan Bardwell ainsi que des représentants de la société civile et des étudiants de l'Université de Kansas.

S'exprimant à la presse nationale à leur arrivée à Alger, des membres de la délégation américaine ont salué l'invitation que leur a adressée le président Abdelmadjid Tebboune, pour séjourner en Algérie, qualifiant cette initiative d' « unique en son genre, à même de renforcer davantage les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et les États-Unis ».

Sarah O.

MÉDIATION DE LA RÉPUBLIQUE

203 fonctionnaires des délégations locales en formation

L'Instance du Médiateur de la République a lancé, dimanche dernier, deux sessions de formation au profit de 203 fonctionnaires de ses délégations locales dans les wilayas de Constantine, Djelfa, Oran et Ouargla. Organisées sur une durée de cinq jours, ces formations visent à renforcer les compétences professionnelles des assistants des délégués locaux et des agents administratifs, dans le cadre du plan stratégique 2025-2027 de l'Instance. Les deux sessions se déroulent au niveau des instituts nationaux de formation des personnels des collectivités locales relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Elles concernent deux catégories professionnelles : 116 assistants de délégués locaux, qui bénéficient d'une formation spécialisée en leadership, et 87 agents administratifs, dont le programme porte sur les techniques d'accueil, d'orientation et de communication.

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX MISSIONS DE CHAQUE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Pour les assistants des délégués locaux, la formation vise à renforcer les capacités en matière de leadership et de gestion, tout en développant les compétences de coordination, de suivi et de communication. Elle doit leur permettre de s'acquitter de leurs missions avec davantage d'efficacité et de contribuer à l'amélioration des performances administratives et organisationnelles des délégations locales. Pour les agents administratifs, l'accent est mis sur l'acquisition et le développement des compétences pratiques liées à l'accueil des citoyens, à leur orientation et à la communication avec eux. Ces missions constituent, selon le communiqué, une vitrine essentielle du service public et un élément central dans l'établissement d'une relation fondée sur la confiance, le respect et la bonne prise en charge des préoccupations des citoyens. À travers ces deux sessions, l'Instance entend investir dans la ressource humaine, considérée comme un pilier de l'amélioration de la performance institutionnelle. Cette démarche repose notamment sur la formation continue, l'actualisation des connaissances et le renforcement des capacités professionnelles, avec pour objectif d'améliorer le rendement des fonctionnaires, l'efficacité des délégations locales et la qualité du service public.

Cette initiative traduit également la poursuite de la coopération et de la coordination entre l'Instance du Médiateur de la République et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à travers la mise à profit des structures de formation et des moyens pédagogiques de ce département ministériel, afin de favoriser l'échange d'expériences et la complémentarité des efforts au service du développement des compétences de l'administration publique.

Ania N.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les systèmes autonomes au cœur du pari sur l'industrialisation

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique entend accélérer la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, notamment dans le domaine des systèmes autonomes, en vue de leur transformation en produits technologiques industrialisables et commercialisables. Dans cette perspective, le ministre Kamel Baddari a tenu, dimanche soir, une réunion avec plusieurs responsables d'établissements et de centres de recherche, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la valorisation des résultats scientifiques. La rencontre a regroupé notamment le directeur de l'École nationale supérieure des systèmes autonomes, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que les directeurs du Centre de recherche en technologies industrielles et du Centre de développement des technologies avancées. Les discussions ont porté particulièrement sur les applications des systèmes autonomes, notamment les robots intelligents, les drones, les véhicules autonomes, les systèmes embarqués ainsi que les applications de l'intelligence artificielle et du contrôle autonome. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer le passage des résultats obtenus de la phase de recherche et développement à celle de la réalisation de prototypes et de solutions technologiques susceptibles d'être fabriqués et commercialisés. La réunion a également souligné l'importance de renforcer la complémentarité entre l'École nationale supérieure des systèmes autonomes et les centres de recherche, afin de mobiliser les compétences nationales et les capacités scientifiques et technologiques pour développer des produits à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à la construction d'une économie du savoir et au renforcement de la souveraineté technologique nationale.

A. N.

LAURÉATE DU 10E CONCOURS ARABE DE L'EXCELLENCE MÉDIATIQUE

La journaliste Imane Aksil reçoit le prix des mains de Bouslimani

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a remis, hier au siège de son département ministériel, le Prix arabe de l'excellence médiatique à la journaliste Imane Aksil, de la chaîne de télévision Coran, pour son reportage télévisé intitulé « L'intelligence artificielle et la protection de la référence religieuse », lauréate de la 10e édition du concours arabe de l'excellence médiatique 2026, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, le ministre a félicité la journaliste pour cette distinction, saluant sa contribution au rayonnement de l'Algérie dans cette compétition médiatique arabe. Il a également appelé les journalistes algériens à participer davantage aux différents concours médiatiques et à poursuivre leurs efforts pour améliorer leurs performances professionnelles. De son côté, la journaliste lauréate a exprimé sa fierté et sa satisfaction à la suite de cette distinction, qu'elle considère comme une étape importante dans son parcours professionnel et une reconnaissance des efforts déployés en faveur d'un journalisme national responsable.

S. O.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari reçoit le vice-secrétaire général de la présidence du Zimbabwe

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu,hier au siège de son département ministériel, le vice-secrétaire général de la présidence de la République du Zimbabwe, Zvenchimo Rufinga Chiri. Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe en Algérie et de la délégation accompagnant le responsable zimbabwéen, indique le ministre dans une publication sur sa page officielle Facebook.

S. O.

MÉTIERS À ORAN

Arhab évalue les préparatifs sur le terrain

En prévision de la tenue des Olympiades africaines des métiers, prévues du 16 au 19 novembre prochain à Oran, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, s'est rendue hier dans la wilaya pour s'enquérir des préparatifs de cette manifestation continentale. À son arrivée à l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella, la ministre a été accueillie par le wali d'Oran, Brahim Ouchène, en présence du représentant du président de l'Assemblée populaire de wilaya, de membres de la commission de sécurité, de députés et du directeur de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des préparatifs organisationnels de cette échéance africaine, qui réunira des jeunes talents issus de plusieurs pays du continent autour de différentes spécialités professionnelles.

A. N.

HYDROCARBURES

L'Algérie confirme son leadership en Afrique

Selon le dernier rapport de la Chambre africaine de l'énergie (ACE) consacré aux perspectives du marché africain, l'Algérie devrait conserver sa place de premier producteur africain d'hydrocarbures, devant le Nigeria, avec une production globale estimée à environ 3 millions de barils équivalent pétrole par jour (bep/j).

Cette position repose essentiellement sur le poids du gaz naturel, qui représente près de 65 % de la production nationale. Le document précise que les deux pays devraient afficher chacun une contribution d'environ 2,5 millions de barils équivalent pétrole par jour lorsque les productions de pétrole et de gaz sont comptabilisées ensemble. Pour l'Algérie, la production comprend notamment près de 930 000 barils par jour de pétrole brut. La production gazière nationale est, quant à elle, estimée à 288 millions de mètres cubes par jour, soit environ 10 milliards de pieds cubes, contre 269 millions de mètres cubes par jour en 2024. Cette progression est portée par la mise en exploitation de nouveaux gisements et les opérations de développement engagées sur les périmètres existants. Toutefois, les perspectives avancées par l'ACE restent mesurées. Les nouveaux projets gaziers devraient contribuer à stabiliser la production au cours des cinq prochaines années, sans modifier sensiblement sa trajectoire. L'enjeu consiste ainsi à maintenir les volumes extraits et à compenser le déclin des gisements matures, dans un contexte où le développement du secteur repose encore largement sur les champs déjà en exploitation.

SONATRACH MISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES GISEMENTS ET LES NOUVEAUX PROJETS

En l'absence de grandes découvertes au cours des dernières années, les efforts portent principalement sur la valorisation des ressources identifiées et l'amélioration des performances des champs en production. Cette orientation se reflète dans les investissements de Sonatrach, dont une part importante est consacrée à l'amont pétrolier et gazier. Le groupe public concentre ainsi ses efforts sur l'exploration, le développement des réserves et le renforcement des capacités de production. Le gaz occupe une place centrale dans cette stratégie, compte tenu de sa


Ph : DR

contribution aux volumes d'hydrocarbures extraits en Algérie. Parmi les opérations mises en avant par la Chambre africaine de l'énergie figurent les projets de Tin Fouyé-Tabankfort Sud et d'In Amenas II, situés dans le sud-est du pays, dont l'entrée en production est attendue au cours de l'année prochaine. Avec d'autres infrastructures en cours de réalisation, ces projets devraient contribuer au renforcement de l'offre gazière et au maintien des capacités nationales. Le rapport souligne néanmoins que les volumes supplémentaires attendus ne devraient pas entraîner de changement majeur dans l'évolution de la production totale d'hydrocarbures. Celle-ci devrait ainsi demeurer globalement stable, autour de 3 millions de bep/j, durant les cinq prochaines années. Une partie des nouvelles capacités servira en effet à compenser le recul de la production des champs les plus anciens. Le maintien de ce niveau dépendra donc de la poursuite des opérations visant à améliorer la récupération des hydrocarbures sur les gisements matures, parallèlement à l'intensification de l'exploration pour renouveler les réserves et préparer les futurs relais de production. Le rôle de Sonatrach demeure, à ce titre, déterminant. Selon les données de l'ACE, le groupe assure 75 % de la production algérienne de liquides et 80 % de celle de gaz, ce qui le place au cœur des efforts visant à préserver le niveau de production nationale.

Ania N.

FINANCEMENT DE L'INNOVATION

La COSOB prête à accompagner les entreprises économiques

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a affirmé, hier sa disponibilité à accompagner les entreprises économiques souhaitant recourir aux mécanismes alternatifs de financement qu'elle encadre, afin de les aider à orienter leurs investissements vers les projets innovants et les start-up. Dans un communiqué, la Commission a souligné que la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs d'activité concernés par les travaux de recherche et développement ou d'innovation ainsi que les modalités d'application de la taxe y afférente, met en évidence le rôle des mécanismes alternatifs de financement dans l'accompagnement de ces activités. Ce texte, pris en application des dispositions de l'article 119 de la loi de finances pour 2026, a été publié au Journal officiel n° 77 du 4 novembre 2026. Il ouvre notamment la voie à une mobilisation de différentes sources de financement au profit des entreprises engagées dans des projets innovants. Dans ce contexte, la COSOB rappelle les efforts déployés pour mettre en place un cadre réglementaire permettant d'activer plusieurs mécanismes de financement et d'investissement alternatifs. Il s'agit notamment des fonds de placement collectif à capital-risque, des sociétés d'investissement à capital-risque ainsi que du financement participatif à travers les plateformes agréées par la Commission. Ces dispositifs sont encadrés par le règlement n° 23-01 du 12 avril 2023 et le règlement n° 24-02 du 23 octobre 2024. Ils permettent aux entreprises économiques d'orienter leurs investissements vers les start-up et les projets innovants, en diversifiant les sources de financement mobilisables pour soutenir leurs activités. La Commission réitère, à ce titre, sa disponibilité à apporter son accompagnement aux entreprises intéressées, à travers des actions d'orientation et d'assistance relevant de ses prérogatives, notamment concernant les conditions d'accès à ces mécanismes et les procédures réglementaires qui leur sont associées.

S. O.

WIC 2026 À GENÈVE

L'Algérie se projette dans la prochaine décennie de l'investissement mondial

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) participe, à partir d'aujourd'hui, à Genève, en Suisse, à la 30e édition de la Conférence mondiale de l'investissement (WIC 2026), organisée sous l'égide de l'Association mondiale des agences de promotion de l'investissement (WAIPA). Cette rencontre internationale de trois jours, qui réunira des responsables d'agences de promotion de l'investissement, des représentants gouvernementaux, des décideurs économiques et des acteurs du secteur privé, constituera une plateforme d'échange sur les nouvelles dynamiques de l'investissement mondial et les moyens de renforcer l'attractivité des économies. L'Algérie sera représentée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, qui prendra part aux travaux en sa qualité de membre de la WAIPA et de directeur régional du bureau de cette organisation pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). La participation algérienne revêt également une dimension particulière au regard du rôle confié à Omar Rekkache dans les travaux de l'organisation. Selon le programme officiel de la conférence, il figure parmi les participants à la table ronde ministérielle intitulée « La prochaine décennie de l'investissement mondial », programmée aujourd'hui de 14h à 16h. Cette rencontre réunira plusieurs ministres et responsables chargés de l'investissement ainsi que des dirigeants d'organisations internationales, autour des orientations stratégiques à privilégier pour promouvoir l'investissement au cours des dix prochaines années.

PLUS DE 100 SESSIONS AU PROGRAMME

Placée sous le thème « Promouvoir l'investissement pour une prospérité partagée : résiliente et durable », cette 30e édition prévoit plus de 100 sessions et activités réparties sur trois journées, autour de sept axes, portant notamment sur les visions des dirigeants, les stratégies de développement, la résilience sectorielle, la compétitivité, la durabilité et les relations avec les entreprises. Les débats porteront sur plusieurs enjeux qui façonnent les flux mondiaux d'investissement, notamment les mutations géopolitiques, les politiques industrielles, le financement durable, les infrastructures numériques, la résilience des chaînes d'approvisionnement et la création de valeur locale. La journée inaugurale, est notamment marquée par des interventions de responsables internationaux, suivies de sessions plénières consacrées aux perspectives de l'investissement et à l'équilibre entre compétitivité économique et durabilité. Une table ronde ministérielle sera également consacrée aux stratégies à mettre en œuvre pour orienter les investissements mondiaux au cours de la prochaine décennie. La deuxième journée, accordera une place aux politiques d'incitation à l'investissement, aux stratégies industrielles, à l'amélioration de la qualité des investissements étrangers et aux nouvelles perspectives de coopération entre les agences de promotion de l'investissement.

RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES AGENCES

Au-delà des échanges institutionnels, la conférence vise à consolider les partenariats entre les agences de promotion de l'investissement et à favoriser les rapprochements entre les investisseurs et les organismes chargés de faciliter leurs projets. Des rencontres entre entreprises et agences (B2B) figurent également parmi les mécanismes de coopération mis en avant par les organisateurs. La rencontre intervient dans un contexte de recomposition des flux d'investissements internationaux, marqué par les transformations numériques, les impératifs de durabilité et la réorganisation des chaînes de valeur mondiales. Elle offre ainsi aux agences participantes l'occasion de partager leurs expériences et leurs pratiques en matière d'accompagnement des investisseurs, d'amélioration du climat des affaires et d'identification de nouvelles opportunités économiques. Créée en 1995 à Genève, la WAIPA regroupe plus de 130 agences de promotion de l'investissement représentant plus de 110 pays. La tenue de cette 30e édition dans la ville suisse, où se trouve également son secrétariat permanent, marque les trente années d'activité de cette organisation dédiée au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la promotion de l'investissement.

Sarah O.

PORT DE SKIKDA

5 500 tonnes de dattes exportées

Les exportations de dattes via le port de Skikda ont atteint 5 500 tonnes au 31 octobre 2026, tandis que 400 tonnes supplémentaires sont en cours de chargement en prévision de leur acheminement vers les marchés extérieurs. Dans un communiqué, l'Entreprise portuaire de Skikda a précisé que les opérations de chargement de cette nouvelle quantité s'effectuent dans des conteneurs spécialement aménagés pour le transport et le stockage des marchandises sensibles aux variations de température, afin de préserver la qualité des dattes tout au long de leur acheminement. Ces chiffres témoignent de la dynamique croissante de l'exportation des produits agricoles à travers le port de Skikda et du rôle de cette infrastructure dans l'accompagnement des opérateurs économiques et la facilitation des opérations d'acheminement des produits nationaux vers les marchés internationaux. L'entreprise portuaire a, par ailleurs, réaffirmé sa volonté de poursuivre ses efforts en faveur de la diversification des exportations et de la promotion des produits algériens hors hydrocarbures, contribuant ainsi au renforcement de leur place dans l'économie nationale.

A. N.

MOBILIS LANCE «MU CHAMPIONS»

Jusqu'à 100 millions à gagner chaque semaine

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a annoncé le lancement d'un nouveau challenge national baptisé « MU Champions », destiné à récompenser la fidélité de ses clients et leur engagement dans l'utilisation des offres « Revolution ». Selon un communiqué de l'entreprise, ce concours s'adresse à deux catégories de clients : les six meilleurs consommateurs d'unités Mobilis (MU) et les six meilleurs collecteurs de ces mêmes unités. Chaque jeudi, douze gagnants seront ainsi désignés, à raison de six pour chaque catégorie, sur la base du nombre d'unités consommées ou collectées. Les meilleurs consommateurs se partageront six récompenses financières pouvant atteindre 100 millions de centimes par semaine, tandis que les six meilleurs collecteurs recevront des smartphones d'une valeur pouvant atteindre 35 millions de centimes par semaine. Le calcul des unités repose sur un barème précis : une minute d'appel équivaut à 5 unités, un SMS à 10 unités et un gigaoctet d'internet à 50 unités. Les noms des gagnants seront publiés sur les pages officielles de Mobilis. Pour davantage d'informations, l'opérateur invite ses clients à consulter son site officiel : www.mobilis.dz.

A. N.

ANA PALACIO, ANCIENNE MAE ESPAGNOLE L'A AFFIRMÉ :

« La fin de la MINURSO n'annule pas le droit à l'autodétermination »

Dans une tribune publiée sur le journal « El Mundo », l'ancienne ministre espagnole des Affaires étrangères Ana Palacio, a estimé que l'expiration du mandat de la Minurso ne modifie pas le statut juridique du Sahara occidental qui reste, aux yeux du droit international et des résolutions des Nations unies un territoire non autonome.



Ph : DR

Abordant l'expiration du mandat de la MINURSO, elle a indiqué que cette situation ne modifie pas le statut juridique du Sahara occidental, qui demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Elle n'entraîne aucun transfert de souveraineté, n'abolit pas les pouvoirs de l'Assemblée générale et ne résout pas le conflit entre le Front Polisario et le Maroc. Mme Ana Palacio a estimé que le véto Russe au Conseil de sécurité a bloqué une initiative des États Unis qui visait à imposer de fait, l'autonome comme unique solution au conflit du Sahara occidental. Plus explicite elle affirme qu'en tentant de modifier le statut et les missions de la MINURSO, dans son projet de résolution par la suppression de toute référence au référendum d'autodétermination (retrait du R dans l'acronyme), les USA cherchaient en fait à créer une situation de fait qui impose le supposé plan marocain de règlement du conflit.

UNE SITUATION INÉDITE POUR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

« Le veto russe, les réserves chinoises et les nuances exprimées par d'autres membres du Conseil de sécurité ont pris toute leur importance. La proposition initiale de Washington établissait l'autonomie sous souveraineté marocaine comme seule solution viable et le plan de Rabat comme unique base de négociation. Elle prévoyait également de transformer la MINURSO en une mission politique, de réduire sa composante militaire et de supprimer le « R » de référendum de son acronyme. Il ne s'agissait pas d'une simple mise à jour d'une opération créée pour organiser un référendum qui n'a jamais eu lieu ; c'était une tentative de modifier les règles du jeu et d'en prédéterminer l'issue. Les objections ont entraîné des révisions forcées des versions ultérieures »,a –t-elle estimé. Dans sa tribune elle affirme que le Conseil de sécurité, par les vétos russe et des USA, s'est retrouvé dans une situation inédite « Le Conseil de sécurité vient de se trouver au cœur d'un épisode inédit. Des désaccords entre deux membres permanents ont privé la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), déployée depuis 1991, de mandat. Le 30 octobre, la Russie a opposé son veto à une résolution américaine qui avait recueilli onze voix pour. Une contre-proposition russe visant à prolonger le mandat a également été rejetée, n'ayant obtenu que trois voix pour, onze abstentions et le vote des États-Unis contre. La MINURSO, dont le renouvellement annuel était devenu une quasi-routine diplomatique, est entrée dans sa phase de liquidation après trente-cinq ans de présence sur le territoire, avant même le retrait de son personnel ».

LE MAROC N'A PAS IMPOSÉ SA « SOUVERAINETÉ » SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Abordant les jubilations du Maroc qui a salué le blocage du renouvellement du mandat de la MINURSO elle estime que le Maroc bénéficie du soutien indéfectible de l'administration Trump, mais qu'il n'a pas réussi à imposer son plan comme unique voie de règlement du problème du Sahara occidental . « Il a réalisé des progrès diplomatiques considérables en gagnant le soutien de certaines puissances occidentales, membres du Conseil de sécurité, mais se heurte à un obstacle lorsqu'il cherche à faire reconnaître sa souveraineté sur le Sahara occidental par le Conseil de sécurité. « La dissolution de la MINURSO supprime une présence internationale qui rappelait chaque année le caractère non résolu du différend. Rabat pourrait préférer consolider sa position actuelle et privilégier les reconnaissances bilatérales plutôt que de continuer à soumettre sa position à un examen périodique par une institution au sein de laquelle il ne peut obtenir de victoire définitive ». Elle fait remarquer que le Maroc tente d'exploiter cette situation sur le plan intérieur, en faisant de la souveraineté un élément fondamental de la légitimation de la monarchie depuis Hassan II . « Présenter l'intégration territoriale comme une question réglée aurait une valeur politique et dynastique indéniable dans une période de succession dynastique marquée par l'influence croissante du prince héritier et le mécontentement des jeunes générations. Mais proclamer une victoire ne signifie pas la remporter », a-t-elle affirmé en faisant remarquer que l'expiration du mandat de la MINURSO ne modifie pas le statut juridique du Sahara occidental qui demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Elle n'entraîne aucun transfert de souveraineté, n'abolit pas les pouvoirs de l'Assemblée générale et ne résout pas le conflit avec le Front Polisario.

ÉCHEC DE WASHINGTON À INSTRUMENTALISER LES ORGANES DE L'ONU

Mme Palacio a rappelé que les États-Unis ont usé de leur influence à l'ONU pour promouvoir des accords et orienter des pactes et des médiations, même lorsque ceux-ci ne correspondaient pas pleinement à leurs priorités. « L'histoire du plan Baker II, considéré par le Conseil de sécurité en 2003 comme la solution politique optimale mais jamais mis en œuvre en raison du refus du Maroc, illustre les limites que la négociation impose aux projets des grandes puissances. La nouveauté de 2026 réside dans la volonté (ou le manque de volonté) de Washington de préserver un instrument lorsqu'il ne peut le transformer à son avantage. Le principal artisan de l'ordre international né en 1945 manifeste un désintérêt croissant pour ses institutions si celles-ci ne servent pas ses objectifs. Il ne s'agit pas de dire que le pouvoir était auparavant soumis à l'état de droit sans exception. Mais cette architecture permettait de canaliser les rivalités, de contenir les crises et de maintenir des voies de résolution ouvertes », a-telle souligné dans son analyse de l'incapacité du Conseil de sécurité à servir d'outil pour la promotion du droit et de la légalité internationale.

Elle conclut sa tribune en affirmant que, « le droit ne disparaît pas lorsque les puissants le bafouent. Mais un ordre international où les règles persistent tandis que les mécanismes de leur application sont démantelés conduit à une situation d'insécurité collective ».

Mme Ana Palacio rejoint ainsi les nombreux diplomates qui estiment que le règlement du conflit du Sahara occidental ne peut être résolu par le forcing des anciennes puissances coloniales mais plutôt par la reconnaissance du peuple sahraoui à l'autodétermination qui est la seule voie pour retirer ce territoire de la liste des territoires non autonomes mise en place par l'Assemblée générale de l'Onu et soumise régulièrement aux travaux de la 4e commission de l'organisation onusienne qui traite des questions de décolonisation.

Slimane B.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les forces d'occupation et les colons multiplient les violences contre les Palestiniens

Plusieurs localités de la Cisjordanie occupée ont été le théâtre d'incursions des forces d'occupation sionistes et d'attaques de colons visant les citoyens palestiniens, leurs biens et leurs terres agricoles. Ces agressions ont notamment donné lieu à des arrestations, à la confiscation de matériel agricole et à l'interdiction faite aux agriculteurs de récolter leurs olives.

Dans le gouvernorat de Ramallah et d'Al-Bireh, les forces d'occupation ont investi le village de Doura Al-Qare', au nord-est de la ville, à bord de plusieurs véhicules militaires, provoquant des affrontements avec de jeunes Palestiniens. Au cours de cette incursion, les soldats ont également contraint plusieurs commerçants à fermer leurs magasins. Dans le village d'Al-Moughayr, à l'est de Ramallah, des colons, sous la protection des forces d'occupation, se sont emparés d'un tracteur agricole appartenant au citoyen Amine Salah Abou Alia. Ils ont ensuite déversé les déchets qu'il transportait à l'entrée de l'école secondaire pour garçons du village. À Beït Lahm, un colon a agressé le citoyen Nayef Oubeïdat au niveau du rond-point d'Al-Manya, dans la localité de Kissan, à l'est de la ville, avant de lui dérober ses effets personnels et les achats qu'il transportait. Les localités de Kissan et les zones situées à l'est de Beït Lahm connaissent une recrudescence des agressions des colons. Celles-ci comprennent des violences physiques contre les habitants, l'interdiction faite aux bergers d'accéder aux pâturages, ainsi que des attaques contre les élèves et des entraves à leur déplacement vers les établissements scolaires. À El-Khalil, des colons ont attaqué la maison du citoyen Qoussaï Masouda, située dans la rue Al-Salam, brisant les vitres de ses fenêtres. Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté le jeune Zaïdan Charbati après avoir pris d'assaut son domicile, dans la rue des Martyrs, au centre-ville. Les soldats ont également investi la maison du citoyen âgé Mofid Charbati, retenant les membres de sa famille dans une pièce et saccageant les lieux. Ces opérations ont coïncidé avec l'incursion de centaines de colons dans la vieille ville d'El-Khalil, sous la protection des soldats de l'occupation, qui ont contraint de force les commerçants à fermer leurs boutiques. Dans le gouvernorat de Tulkarem, plusieurs véhicules militaires ont investi les localités d'Attil et de Deïr Al-Ghousoun, au nord de la ville, ainsi que Bal'a et Anabta, à l'est. Les véhicules ont sillonné les rues et les quartiers, entravant la circulation des citoyens et des véhicules. À Attil, les soldats de l'occupation ont tiré des grenades assourdissantes en direction des habitants, sans qu'aucune blessure ni arrestation ne soit signalée.

LES AGRICULTEURS PRIS POUR CIBLE EN PLEINE SAISON DE RÉCOLTE DES OLIVES

Dans le gouvernorat de Jénine, des colons ont empêché des agriculteurs palestiniens de récolter les olives dans la zone de « Haraïq Al-Hich », relevant des terres d'Anine, à l'ouest de la ville, et située à proximité d'un nouvel avant-poste colonial en cours d'installation dans la localité de Khirbet Sourouj. Dans le même contexte, les forces d'occupation ont confisqué un tracteur agricole ainsi que des quantités de récoltes d'olives, tout en interpellant plusieurs citoyens qui procédaient à la cueillette sur leurs terres, à l'ouest de la localité d'Arraba, au sud de Jénine. Ces agressions s'inscrivent dans le cadre d'une série de mesures visant les agriculteurs palestiniens durant la saison de récolte des olives. Elles se traduisent notamment par des restrictions d'accès aux terres agricoles, des agressions physiques ainsi que la confiscation de leurs équipements et de leurs récoltes, menaçant directement leurs sources de revenus et leurs moyens de subsistance.

M. Seghilani

PALESTINE OCCUPÉE

L'agression contre les Palestiniens se poursuit

De nouvelles frappes des forces d'occupation sionistes ont fait des blessés dans la bande de Ghaza, tandis que l'effondrement d'une dune de sable sur des tentes de déplacés a coûté la vie à 5 Palestiniens, dont trois enfants.



Ph : DR

En Cisjordanie occupée, les incursions, les arrestations, les démolitions et les agressions de colons se poursuivent. Face à l'aggravation de cette catastrophe humanitaire, les appels à une intervention internationale se multiplient, tandis que la mobilisation populaire en soutien à la Palestine s'est manifestée aux Pays-Bas et aux États-Unis.

La catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza continue de s'aggraver, sous l'effet conjugué des bombardements des forces d'occupation sionistes et des intempéries qui frappent des centaines de milliers de Palestiniens déplacés. Privées de logements et contraintes de vivre dans des abris de fortune, de nombreuses familles sont désormais exposées au froid, aux pluies torrentielles et aux inondations, dans des conditions de survie particulièrement précaires. Le bilan humain de cette situation s'est encore alourdi avec la mort de 5 Palestiniens, dont trois enfants et une femme, après l'effondrement d'une dune de sable sur des tentes de déplacés dans le camp d'« Ard al-Ribat », à Deir al-Balah, au centre de l'enclave. Selon des sources médicales, les opérations de recherche se poursuivaient sur les lieux. Une autre femme, Tahrir Nabhan, a été grièvement blessée et a souffert d'une grave asphyxie. Les fortes pluies et la dépression atmosphérique qui touchent la région ont provoqué l'inondation de nombreuses tentes et endommagé plusieurs centres d'hébergement. Après avoir perdu leurs maisons sous les bombardements et les destructions massives commis dans le cadre du génocide mené par l'entité sioniste, des centaines de milliers de Palestiniens se retrouvent ainsi sans protection adéquate face aux intempéries. La situation sécuritaire demeure tout aussi dramatique. Plusieurs Palestiniens ont été blessés, hier, dans de nouvelles frappes de drones des forces d'occupation sionistes contre différentes zones de la bande de Ghaza. Des sources médicales ont signalé des blessés à proximité du carrefour Al-Sina'a, dans l'ouest de la ville de Ghaza. Une autre frappe a visé le toit d'une maison près de la mosquée Palestine, dans le quartier d'Al-Rimal, tandis que d'autres citoyens ont été touchés lors d'un bombardement dans la zone d'Al-Faluja, au camp de réfugiés de Jabalia, au nord de l'enclave. Dans le sud, deux Palestiniens, dont une femme, ont été tués dans une frappe de drone visant un groupe de citoyens aux abords des tours « Taiba », à l'ouest de Khan Younès. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Une femme a également été touchée par balle dans le dos dans le camp « Qatar », au sein de la Cité Hamad, au nord de la ville, alors que les forces d'occupation ouvraient le feu en direction des tentes de déplacés. Depuis l'entrée en vigueur de la trêve, le 11 octobre 2025, les attaques ont fait 1 610 morts et 5 819 blessés supplémentaires, selon les derniers chiffres communiqués.

LE PARLEMENT ARABE ALERTE SUR UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE IMMINENTE

Face à cette dégradation des conditions de vie, le Parlement arabe a lancé, dimanche dernier, un appel humanitaire urgent à la communauté internationale, aux Nations unies et à leurs institutions, ainsi qu'aux organisations de secours arabes, islamiques et internationales, afin d'intervenir immédiatement pour venir en aide aux populations déplacées de Ghaza, en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées. Dans un communiqué, l'instance a mis en garde contre les risques de décès par hypothermie et noyade auxquels sont exposées les familles réfugiées dans des tentes vétustes, dont certaines ont déjà été submergées par les eaux ou se sont effondrées sur leurs occupants. Elle a souligné que cette tragédie ne pouvait être réduite aux conséquences de mauvaises conditions météorologiques, mais constituait le prolongement d'une catastrophe provoquée par les destructions massives et la privation des conditions élémentaires de survie imposées à la population palestinienne. Rappelant les obligations de protection des civils prévues par le droit international humanitaire, notamment la quatrième Convention de Genève, le Parlement arabe a appelé les Nations unies et le Conseil de sécurité à prendre des mesures immédiates pour assurer la fourniture de logements temporaires, de tentes résistantes aux intempéries, d'équipements de chauffage, de couvertures et de médicaments. Il a également insisté sur la nécessité de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire sans restrictions ni entraves. L'instance a, en outre, exigé des autorités de l'occupation le respect de leurs obligations internationales et la garantie d'un accès effectif de l'aide aux populations qui en ont besoin, estimant que Ghaza avait désormais besoin d'actions concrètes capables de sauver des vies, au-delà des déclarations de solidarité.

LA CISJORDANIE OCCUPÉE SOUS LE POIDS DES INCURSIONS ET DES DÉMOLITIONS

Parallèlement à la situation dans la bande de Ghaza, les forces d'occupation sionistes poursuivent leurs opérations militaires en Cisjordanie occupée, où les incursions, les arrestations, les perquisitions et les destructions de biens palestiniens se multiplient. Hier, les forces d'occupation ont maintenu leur incursion dans la localité de Beit Furik, à l'est de Naplouse, en procédant à des perquisitions et à des fouilles de domiciles. Dans le même secteur, des bulldozers ont poursuivi le nivellement de terres et l'arrachage d'oliviers aux abords de l'école d'Al-Lubban al-Sawiya, au sud de Naplouse, le long de la route reliant Ramallah à Naplouse. Dimanche, les incursions menées dans plusieurs gouvernorats ont également fait des blessés et donné lieu à de nouvelles arrestations. À Al-Zababdeh, au sud de Jénine, un enfant de 13 ans a été touché par balle à la poitrine lors d'une opération militaire. Le Croissant-Rouge palestinien a indiqué que ses équipes l'avaient pris en charge avant de le transférer à l'hôpital. À Qalqilya, un jeune homme a également été blessé par balle au pied lors d'une incursion nocturne. Les forces d'occupation sionistes ont fait usage de grenades assourdissantes près de la mosquée Al-Khilafa, investi un immeuble résidentiel et interpellé Hamza Zaid, avant de le relâcher. Une maison appartenant à la famille Shawahneh a également été fouillée et son contenu endommagé. Dans le gouvernorat de Jénine, plusieurs arrestations ont été signalées. Les frères Hassan et Mohammed Herzallah ont été arrêtés à Khirbet al-Tarm, tandis que Nayef Jalal Sammar et Mohammed Mahmoud Mashhour Sammar ont été interpellés à Al-Yamoun. Deux jeunes hommes originaires du camp de Jénine, Suleiman Osama Youssef Al-Shami et Ihab Jamil Salama, ont également été visés par des opérations de recherche et des pressions exercées sur leurs familles pour les contraindre à se rendre. Ihab Jamil Salama a finalement été arrêté dimanche soir. À Naplouse, Mohammed Ramadan Abu Mustafa et Osama Mahmoud Saleh Al-Qani ont été arrêtés dans le village de Kafr Qalil, après des perquisitions et des dégradations dans plusieurs habitations. Des incursions ont également été signalées dans la rue Hittin et aux abords de la Vieille ville, où des soldats ont pris position sur les toits de maisons. À Hébron, l'enseignant Mohammad Ahmad Hammad a été arrêté lors d'une incursion dans l'école d'Al-Fakhit, à Masafer Yatta. Dans le nord de la vallée du Jourdain, un portail métallique a été installé près du village d'Atouf, à l'est de Tammun.

D'autres incursions ont été signalées à Silwad et Al-Mazra'a ash-Sharqiya, à l'est de Ramallah, tandis que des contrôles militaires aux points de passage de Jaba' et à l'entrée de Yabrud ont entravé la circulation des Palestiniens. Les opérations de démolition se sont également poursuivies. Hier, les forces d'occupation ont détruit une maison dans le village d'Al-Hijra, relevant de la localité de Dura, au sud d'Hébron. Selon le militant engagé contre la colonisation Iyad Masharqa, la construction, d'une superficie d'environ 200 mètres carrés, a été démolie dans le quartier d'Al-Qasr. Plusieurs arbres fruitiers, un puits d'eau et des murets en pierre ont également été touchés, tandis que les terres environnantes ont été nivelées.

LES COLONS MULTIPLIENT LES AGRESSIONS CONTRE LES PALESTINIENS

Les agressions des colons se poursuivent, elles aussi, dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée et à l'est d'El Qods. Quelque 120 colons ont fait irruption dans les cours de la mosquée Al-Aqsa, par la porte des Maghrébins, sous la protection des forces d'occupation, et y ont pratiqué des rituels provocateurs, notamment ce qu'ils appellent la « prosternation épique ». Dans la région d'At-Tabna, près de Khan al-Ahmar, au sud-est de Jérusalem occupée, des colons ont attaqué des habitations d'une communauté bédouine et lancé des pierres sur les habitants, qui ont réussi à les repousser. Dans le gouvernorat de Salfit, trois jeunes Palestiniens ont été blessés après avoir été violemment frappés à coups de bâton par des colons dans la zone de Wadi al-Shaer, entre la ville de Salfit et la localité d'Al-Lubban ash-Sharqiya. Les victimes ont subi de profondes blessures. Dans le gouvernorat de Tubas et le nord de la vallée du Jourdain, des colons ont également volé du matériel agricole, dans le cadre d'une série d'agressions visant les habitants et leurs moyens de subsistance.

MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE LE GÉNOCIDE À GHAZA

Face à la poursuite des agressions et à l'aggravation de la situation humanitaire, la mobilisation populaire en soutien au peuple palestinien s'est également manifestée à l'étranger. Aux Pays-Bas, près de 200 000 personnes, selon les organisateurs, ont participé dimanche à Amsterdam à une manifestation de grande ampleur baptisée « Ligne rouge », pour réclamer un durcissement de la position du gouvernement néerlandais à l'égard de l'entité sioniste. Vêtus pour beaucoup de rouge et munis de drapeaux et de banderoles palestiniennes, les manifestants ont appelé à renforcer la pression politique, économique et diplomatique. Le rassemblement s'est déroulé dans l'ensemble dans le calme, malgré l'arrestation de quatre personnes et des affrontements entre la police et des manifestants en certains points du parcours, selon les médias locaux. À l'issue de la marche, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Tom Berendsen, a déclaré que l'inquiétude de la population face à la situation dans les territoires palestiniens et en Israël était compréhensible. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, il a réaffirmé l'engagement de son gouvernement en faveur de la stabilité au Moyen-Orient, de l'amélioration de la situation humanitaire à Ghaza et de la création d'un État palestinien viable, démocratique et indépendant, vivant aux côtés d'un Israël sûr. Le Premier ministre Rob Jetten, qui avait participé à une précédente manifestation « Ligne rouge » l'année dernière, n'a pas pris part au rassemblement de dimanche.

Il avait expliqué vendredi que ses fonctions actuelles rendaient sa participation inappropriée. Il a toutefois affirmé que son gouvernement avait pris des mesures visant les colonies illégales en Cisjordanie et travaillait avec ses partenaires européens à un renforcement de la pression diplomatique. Il a également réitéré que la solution à deux États constituait, selon lui, la seule voie vers une paix et une sécurité durables pour les Palestiniens et les Israéliens. Fin septembre, le gouvernement néerlandais avait annoncé l'interdiction des produits provenant des colonies de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés.

En réaction, l'entité sioniste avait révoqué les privilèges et immunités diplomatiques des diplomates néerlandais en poste à Ramallah. Aux États-Unis, une marche de protestation a également été organisée à Chicago, dans l'Illinois. Des militants et des sympathisants de la cause palestinienne ont défilé pour exiger la fin du génocide dans la bande de Ghaza, l'arrêt des guerres et la cessation de l'agression contre le peuple palestinien. Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes dénonçant le soutien américain à l'entité sioniste. Ils ont également réclamé la protection des droits des immigrés aux États-Unis et appelé à maintenir la mobilisation populaire pour faire pression sur l'administration américaine.

Ania N.

ORAN. BOULEVARD DES ANDALOUSES

Lancement des travaux d'aménagement de la façade maritime

Dans le but de redynamiser le littoral oranais, de vastes travaux d'aménagement ont débuté ce dimanche sur l'avenue des Andalouses, située dans la commune d'El Ançor.



Ph : DR

Ce projet de modernisation ambitionne de transformer le front de mer en une destination touristique de choix, attractive tout au long de l'année.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a officiellement donné le coup d'envoi de ce chantier d'envergure. Les premiers aménagements prévoient la réalisation de nouveaux kiosques et la pose de pavés de haute qualité sur les trottoirs longeant l'avenue. Lors de son inspection, le wali a fermement instruit les responsables du projet d'assurer un suivi rigoureux, de respecter scrupuleusement les délais impartis et de veiller à la stricte conformité des normes techniques et de qualité. Une attention particulière a également été exigée concernant l'amélioration et l'entretien des façades des bâtiments surplombant cette artère côtière.

Ce plan de réhabilitation urbaine s'articule autour de plusieurs améliorations structurelles et esthétiques visant à sublimer le paysage local. Il inclut la réalisation de trottoirs spacieux, l'installation de bancs modernes au design élégant et uniforme, ainsi que le renouvellement complet des candélabres d'éclairage public. L'implantation de kiosques à l'architecture soignée viendra parfaire ce tableau. Ces initiatives ont pour objectif d'offrir un cadre agréable et bien organisé, capable de répondre à la très forte affluence de la saison estivale tout en incitant les visiteurs à profiter des lieux en toute saison.

En parallèle de cet embellissement, la sécurité et l'encadrement du site s'en trouvent renforcés. Les services de la wilaya ont en effet confirmé que la construction de deux nouveaux postes, dédiés respectivement à la Protection civile et à la Gendarmerie nationale, progresse à un rythme soutenu au niveau de la plage.

L'achèvement de ces infrastructures sécuritaires et de secours est prévu dans les plus brefs délais pour accompagner la métamorphose des Andalouses.

R. R.

TINDOUF. POUR ENCOURAGER LES AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS À S'AFFILIER

La CASNOS lance une campagne de sensibilisation

L'antenne de wilaya de Tindouf de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) poursuit, depuis le mois de mai dernier, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de sorties de terrain ciblant les agriculteurs et les éleveurs, dans le but de les encourager à adhérer au système de sécurité sociale et de les informer des avantages de la couverture sociale, ainsi que des facilités accordées pour le paiement des cotisations par voie électronique. Ces campagnes visent, notamment, à mettre en évidence les prestations offertes par la caisse aux assurés sociaux et à leurs ayants-droit, en particulier l'assurance maladie, la prise en charge des médicaments, ainsi que la couverture en cas d'invalidité et de décès. Elles portent également sur l'importance de l'affiliation en tant que garantie de protection sociale pour l'agriculteur et sa famille. Dans ce contexte, le directeur de l'antenne de wilaya, Abdelaziz Berhami, a indiqué que les services de la caisse ont intensifié leurs efforts pour se rapprocher des agriculteurs et des éleveurs, à travers le renforcement de la coordination avec la Chambre de l'agriculture et l'organisation de sorties de terrain, tenant compte des spécificités de leurs activités et de leurs conditions de travail, notamment leurs déplacements entre les exploitations agricoles, les zones pastorales et les régions frontalières. Il a ajouté que ces initiatives ont permis d'obtenir des résultats positifs, le nombre d'agriculteurs affiliés ayant presque doublé au cours de l'année 2026, par rapport aux années précédentes. Concernant les facilités accordées, le même responsable a souligné que les agriculteurs peuvent bénéficier de la couverture sociale moyennant une cotisation mensuelle estimée à 1.500 DA. Des facilités sont également proposées pour le paiement des cotisations, en tenant compte du caractère saisonnier de l'activité agricole et de la variation des revenus des professionnels du secteur. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la caisse pour élargir sa base d'adhérents et renforcer la culture de la sécurité sociale auprès des agriculteurs et des éleveurs, afin de leur garantir.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les collectivités locales se forment pour rationaliser la consommation

L'Institut national de formation des personnels des collectivités locales « Rachid Merazi » d'Oran abrite, depuis samedi, une session de formation destinée aux cadres locaux chargés de la gestion des questions liées à l'énergie au niveau local, a-t-on appris auprès de cet établissement. Selon la même source, cette formation, qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre courant, s'inscrit dans le cadre du programme de coopération algéro-allemande entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Cette session s'inscrit aussi dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités des collectivités locales en matière de gestion énergétique, à travers le développement des connaissances et des compétences professionnelles des cadres concernés, afin d'améliorer les méthodes de travail et de suivre les orientations visant à rationaliser la consommation d'énergie, a-t-on précisé. Cette initiative de formation a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir des connaissances et des outils pratiques leur permettant de prendre en charge les différentes questions liées à l'énergie au niveau local, notamment en matière d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques et de renforcement de l'efficacité de leur utilisation dans les équipements et infrastructures relevant des collectivités locales. Cette formation s'inscrit également dans le cadre du soutien aux efforts visant à instaurer une approche plus efficace de la gestion énergétique à l'échelle locale, à travers la qualification des ressources humaines et le développement de leurs compétences, contribuant ainsi à l'amélioration des performances administratives et techniques des collectivités locales et au renforcement de leur rôle dans la promotion d'une consommation rationnelle de l'énergie. L'organisation de cette session témoigne, selon les organisateurs, de l'importance du partenariat algéro-allemand en matière de renforcement des capacités institutionnelles et d'échange d'expériences, notamment dans les domaines liés au développement local et à l'amélioration de la gestion publique, afin de répondre aux défis posés par la transition vers des modes de consommation énergétique plus efficaces et durables.

BÉJAÏA. EN PRÉVISION DE L'HIVER

Lancement d'un programme d'entretien des réseaux de gaz naturel

Un vaste programme d'entretien et de maintenance des réseaux de distribution de gaz naturel a été lancé à travers les communes de la wilaya de Bejaia, en prévision de la saison hivernale, afin de renforcer la sécurité des installations et d'assurer la continuité de l'alimentation en gaz, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction de distribution de Sonelgaz de Bejaia. Le programme porte notamment sur la vérification et l'entretien des ouvrages de distribution du gaz naturel, dont les vannes, les postes de distribution, les branchements collectifs et individuels, ainsi que les colonnes montantes des immeubles, indique un communiqué de Sonelgaz.

Des opérations de détection des fuites de gaz sont également menées dans le cadre du programme, à l'aide d'équipements spécialisés, notamment des appareils de recherche systématique de fuites (RSF), visant à prévenir les anomalies et à réduire les risques d'explosion, souligne la même source. Ainsi, les campagnes de sensibilisation aux dangers liés au monoxyde de carbone (CO), se poursuivent à travers les différentes communes de la wilaya, indique la Direction de distribution de Sonelgaz de Bejaia. Les services de Sonelgaz insistent sur la nécessité d'assurer un entretien régulier des installations intérieures de gaz naturel et des différents équipements, afin de garantir la sécurité des foyers, tout en mettant en garde contre les modifications non conformes de ces installations. A noter que la wilaya de Bejaia affiche un taux de raccordement au réseau de gaz naturel supérieur à 90 %, avec une moyenne annuelle de 19.000 nouveaux clients raccordés. La longueur du réseau de distribution est passée ainsi de 4.199 km en 2020 à 8.400 km en 2026, selon le même communiqué.

PROGRAMME "SANÂA"

Plus de 2.000 inscrits à la deuxième édition

Plus de 2.000 stagiaires se sont inscrits au programme de formation "Sanâa 2" dans la wilaya de Bejaia, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Lancée samedi dernier à Bejaia, cette deuxième édition a enregistré 2.019 inscriptions, témoignant de l'engouement des jeunes pour ce dispositif, a indiqué à l'APS, la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels, Fatiha Redaoui, précisant que le programme propose des formations pratiques de 90 heures dans différents domaines. La première session du programme regroupe 738 stagiaires, répartis en 27 groupes au niveau d'une quinzaine d'établissements de formation professionnelle à travers la wilaya, a ajouté Mme Redaoui. La même responsable a précisé que le programme se poursuivra tout au long de l'année afin de permettre à tous les inscrits d'en bénéficier. Mme Redaoui a indiqué que les stagiaires suivront des cours pratiques chaque samedi dans plusieurs spécialités, notamment la peinture du bâtiment, l'électricité du bâtiment, le froid et la climatisation, le soudage, la plomberie, les installations sanitaires, ainsi que les travaux de plâtre (placoplâtre). La première édition de "Sanâa" avait enregistré l'inscription d'un total de 2.250 jeunes dans plusieurs formations, selon les chiffres des services de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

TIZI-OUZOU. FOIRE DE L'ARTISANAT

Une quarantaine d'exposants au rendez-vous

A l'occasion de la Journée nationale de l'artisan, la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou accueille jusqu'à jeudi une nouvelle édition de la Foire de l'artisanat.



Ph : DR

Cet événement met en lumière la richesse du patrimoine local et vise à soutenir le développement économique d'un secteur qui rassemble plus de 17 000 acteurs dans la wilaya.

Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle et économique a été donné dimanche par le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta. Co-organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA), la foire réunit une quarantaine de créateurs. Les visiteurs peuvent y découvrir une grande diversité de métiers traditionnels allant de la poterie à la bijouterie, en passant par la vannerie, la tapisserie, la confection d'habits traditionnels, ainsi que la production de produits laitiers et de gâteaux.

Au-delà de l'exposition-vente, cette initiative a pour ambition d'accompagner les artisans en facilitant la commercialisation de leurs produits, avec en ligne de mire les marchés extérieurs. Le directeur de la CAM, Abdous Azzedine, a rappelé l'importance de cette filière dans le tissu économique local. Au 31 octobre écoulé, la wilaya recensait 17 315 artisans inscrits. Le secteur de l'habit traditionnel, particulièrement la confection de la robe kabyle, domine largement avec pas moins de 2 700 professionnels enregistrés. Afin de saluer les efforts déployés pour la préservation de ce patrimoine, une cérémonie d'hommage à plusieurs artisans a été présidée par le wali, qui a réaffirmé son engagement à soutenir le développement de leurs activités. En outre, pour enrichir l'expérience du public, des ateliers vivants de démonstration sont organisés tout au long de la foire, offrant aux visiteurs une immersion directe dans le savoir-faire ancestral de la région.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS. FERME AQUACOLE À OUED SEFIOUNE

Début de la commercialisation du tilapia rouge

L'opération de récolte et de commercialisation du tilapia rouge a été lancée au niveau d'une ferme aquacole située dans la commune d'Oued Sefioune, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre des efforts visant à valoriser la production locale et à renforcer l'approvisionnement du marché en produits halieutiques, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du secteur. Le directeur du secteur, Mustapha Elias, a indiqué que la commercialisation de ce produit s'effectue à travers différents points de vente conventionnés avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, à des prix abordables et accessibles aux consommateurs, contribuant ainsi à diversifier l'offre en poissons d'élevage sur le marché local.



Dans le même cadre, le tilapia rouge a été introduit parmi les produits proposés au marché de gros de poissons de la wilaya, où les producteurs bénéficient d'une exonération des droits de vente, a précisé la même source. Le lancement de cette opération marque l'entrée du projet dans sa phase d'exploitation, a souligné le même responsable, ajoutant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la filière aquacole, à diversifier les sources d'approvisionnement en produits halieutiques et à consolider la production locale. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet d'investissement implanté dans la commune d'Oued Sefioune, qui ambitionne d'atteindre une capacité de production de trois millions d'alevins à l'horizon de trois ans, à travers la réalisation d'une écloserie spécialisée dans la production de jeunes poissons destinés à l'élevage, ainsi que de bassins dédiés à leur grossissement. Le projet comporte deux phases, la première portant sur la réalisation et l'aménagement de bassins de grossissement, tandis que la seconde concerne la création d'une écloserie dotée d'une capacité initiale de production de 500.000 alevins, appelée à être progressivement portée à trois millions d'unités durant les trois prochaines années.

Cet investissement devrait constituer un apport qualitatif à l'activité aquacole dans la wilaya, à travers le soutien à la production locale et l'approvisionnement des exploitations agricoles en alevins, favorisant ainsi l'extension de l'activité piscicole dans différentes régions de la wilaya et des wilayas limitrophes, tout en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire, a expliqué le directeur du secteur.

Le même responsable a, enfin, réaffirmé l'engagement des services de la direction à accompagner les investisseurs et à leur apporter l'appui ainsi que les facilitations techniques nécessaires au développement de cette filière, en vue de valoriser les capacités productives du secteur et de renforcer sa contribution au développement économique local.

PARC DE TRANSPORT

Réception de 10 nouveaux bus

Le parc de transport collectif dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'est renforcé par la réception d'un nouveau lot de 10 nouveaux bus destinés à améliorer le service public sur les lignes urbaines et rurales, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des transports. La même source a précisé que le renforcement du parc par ces nouveaux véhicules de marque "Mercedes-Benz", fabriqués localement par l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), a permis de porter le nombre total de bus réceptionnés à 25 unités. Elle a ajouté que cette démarche intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la modernisation globale du parc de transport collectif et l'amélioration de la qualité du service public au profit des citoyens, l'opération s'étant déroulée sous la supervision et le suivi direct du ministre des Transports, en coordination avec les autorités locales.

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte et des déplacements à travers les différents trajets ruraux et semi-urbains, les services compétents ont procédé à l'établissement et à la délivrance des autorisations d'exploitation au profit des opérateurs et transporteurs, les bus réceptionnés ayant été affectés à plusieurs dessertes stratégiques, dont la ligne Sfisef – Mostefa Benbrahim, dotée d'un quota de trois bus. De même, les lignes Zerouala – Sidi Bel-Abbes, Sfisef – Aïn Adden, Tenira – Sidi Bel-Abbes, El kedadra – Bedrabine El Mokrani – Hassi Zahana – Ben Badis, Essafsaf – Sidi Ali Benyoub – Ben Badis, Ras El Ma – Oued Sebaâ – Feraa Ezzaraa, ainsi que Belarbi – Sidi Bel-Abbes, ont chacune été renforcée par un bus.

Ce programme, qui se poursuit de manière progressive par tranches successives, permettra d'alléger la pression exercée sur la mobilité des citoyens et de désenclaver les communes reculées en les reliant au chef-lieu de wilaya et aux grandes daïras, tout en garantissant des moyens de transport modernes répondant aux normes de confort et de sécurité routière, selon la même source.

BOUIRA. PROJETS DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Une enveloppe de 6 millions de dinars allouée

Une enveloppe financière de l'ordre de 6 millions de dinars a été allouée à une série de projets destinés à renforcer le réseau du gaz naturel à travers quelques communes du sud-est de la wilaya de Bouira, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). C'est en prévision de la période hivernale caractérisée par une consommation intensive du gaz naturel pour les besoins de chauffage, qu'un montant de 6 millions de dinars a été alloué à des opérations à travers les communes d'El Hachimia et d'Ahl Laksar, afin de renforcer le réseau d'alimentation en gaz naturel, selon les détails fournis par la direction. Réalisés sur les fonds propres de la direction dans le cadre de ses efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens de la wilaya de Bouira, ces projets ont porté notamment sur la réalisation d'un réseau de gaz d'une longueur d'un kilomètre dans les deux communes, a précisé la même source. Il est expliqué, en outre, que ces opérations avaient été réalisées pour répondre aux besoins des citoyens en matière de gaz, assurer une meilleure qualité et continuité de l'alimentation en cette énergie, et pallier à d'éventuelles chutes de pression, notamment durant la période hivernale. Grâce à ces projets mis en service et d'autres en cours de réalisation, le nombre de clients raccordés au réseau de distribution de gaz à Bouira s'élève à 191 480 abonnés, et le taux de couverture en matière de gaz naturel avoisine les 98 %, selon les dernières statistiques de la direction de distribution.

ILLIZI. TANNAGE DU CUIR

Formation de 20 artisans

Une formation spécialisée dans le tannage du cuir a été lancée à Illizi au profit de 20 artisans, dans le but de développer leur savoir-faire et de contribuer à la préservation de ce patrimoine artisanal ancestral, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Cette formation, qui s'étale du 8 au 12 novembre courant au Centre de l'artisanat, est encadrée par l'artisan-formateur Mahmoud Laazaoui, a précisé le directeur de la CAM, Nacer Nouasria. Elle est organisée en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Agence de gestion du microcrédit et de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que de la Cellule de solidarité de proximité et de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité. L'initiative a également vu la participation de trois (3) stagiaires aux besoins spécifiques, dans le cadre d'une collaboration avec le Centre psychopédagogique, afin de les intégrer dans le marché du travail et d'améliorer leurs compétences dans le domaine de l'artisanat. Cette session de formation vise à valoriser les produits locaux et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière de création d'emplois, ainsi qu'à préserver les métiers traditionnels et à transmettre les connaissances et l'expertise dans ce segment aux générations futures, selon la même source.

SPORTS

AMOURA PASSEUR DÉCISIF, BOUDAOUI BRILLE

Le duo algérien de Nice au sommet de sa forme

Le duo algérien composé de Hicham Boudaoui et Mohamed Amine Amoura continue de faire parler de lui en Ligue 1 française. Les deux internationaux ont contribué au nouveau succès de l'OGC Nice, qui s'est imposé dimanche soir sur la pelouse d'Angers (2-0), confirmant ainsi sa bonne dynamique en championnat.



Phs : DR

Grâce à cette victoire à l'extérieur, le club azuréen poursuit sa remontée au classement et occupe désormais la cinquième place. Une performance à laquelle les deux joueurs algériens ont largement contribué, chacun apportant sa qualité et son influence au collectif niçois. Mohamed Amine Amoura s'est particulièrement illustré en délivrant une passe décisive sur l'ouverture du score signée Sofiane Diop dès la huitième minute de jeu.

L'attaquant algérien a également multiplié les bonnes transmissions et les actions dangereuses, offrant plusieurs occasions à ses coéquipiers, notamment à Elye Wahi, qui n'a malheureusement pas réussi à les concrétiser.

Avec cette nouvelle offrande, Amoura porte son total à deux passes décisives cette saison, auxquelles s'ajoutent deux réalisations. Des statistiques encourageantes, même si le joueur originaire de Jijel aspire naturellement à faire mieux et à jouer un rôle encore plus important dans les performances de son équipe.

L'international algérien confirme surtout sa montée en puissance. Il a été décisif lors des trois dernières rencontres de Nice : une passe décisive contre Brest, un but inscrit face à Rennes, puis une nouvelle offrande contre Angers. Trois matchs, trois contributions décisives et surtout trois victoires pour le club niçois. De son côté, Hicham Boudaoui poursuit également sur sa lancée. Le milieu de terrain algérien a enchaîné une cinquième titularisation consécutive, confirmant la confiance accordée par son entraîneur. Son activité, sa disponibilité et son apport dans l'entrejeu témoignent de son importance grandissante au sein de l'équipe. Sa présence coïncide avec une période particulièrement positive pour Nice, qui vient d'enregistrer son troisième succès consécutif. Désormais, les deux joueurs ont quitté temporairement leur club pour rejoindre directement l'Algérie et retrouver la sélection nationale.

Ils seront attendus pour les deux prochaines rencontres face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027.

En pleine confiance, Amoura et Boudaoui espèrent ainsi prolonger leur excellente dynamique en club sous les couleurs des Verts.

Hakim S.

GRÂCE À UNE NOUVELLE PASSE DÉCISIVE

Maza améliore ses statistiques avec le Bayer Leverkusen



L'international algérien Ibrahim Maza poursuit sa progression et confirme tout son potentiel sous les couleurs du Bayer Leverkusen. Le jeune milieu offensif a enrichi ses statistiques en délivrant une nouvelle passe décisive, portant ainsi son total à quatre offrandes cette saison, auxquelles s'ajoutent quatre buts toutes compétitions confondues.

Le joueur algérien a contribué au retour de son équipe sur le chemin de la victoire, après son succès décroché dimanche soir sur la pelouse de Cologne. Opposé à son voisin dans le cadre de la neuvième journée du championnat allemand, le Bayer Leverkusen s'est imposé sur le score de deux buts à un, signant ainsi une précieuse victoire à l'extérieur. Titulaire lors de cette rencontre, Maza a une nouvelle fois démontré toute son importance dans le dispositif de son entraîneur. Le jeune talent de 20 ans s'est notamment illustré en délivrant la passe décisive sur le deuxième but de son équipe, inscrit par l'attaquant tchèque Patrik Schick à la 85e minute.

Quelques instants plus tard, précisément à la 88e minute, le milieu offensif algérien a cédé sa place alors que Leverkusen menait confortablement par deux buts à zéro. Sa contribution a ainsi permis à son équipe de prendre une avance importante avant la fin de la rencontre.

Malgré sa prestation encourageante, Maza aurait même pu améliorer davantage son bilan personnel. Le joueur s'est procuré deux belles occasions durant cette confrontation, mais sa première tentative a été repoussée par le gardien adverse, tandis que sa deuxième frappe est passée légèrement à côté du cadre. Il a également délivré plusieurs bons ballons à ses coéquipiers, sans que ces derniers parviennent à les transformer nos buts.

Cette nouvelle passe décisive confirme néanmoins la progression constante du jeune international algérien. Avec quatre passes décisives toutes compétitions confondues, dont trois en Bundesliga, Maza affiche déjà des statistiques particulièrement intéressantes pour un joueur de son âge. À ce bilan s'ajoutent quatre réalisations, dont trois inscrites en championnat allemand.

Au total, le natif de Berlin compte donc huit contributions directes à des buts cette saison.

En pleine ascension, Maza continue de gagner en confiance et en importance au Bayer Leverkusen. Ses performances régulières témoignent de son adaptation réussie au plus haut niveau et laissent entrevoir de belles perspectives pour la suite de sa carrière, aussi bien en club qu'avec la sélection algérienne.

H. S.

APRÈS AVOIR DÉCROCHÉ SA 2E SUPERCOUPE CONTINENTALE :

L'USM Alger confirme son statut de grand d'Afrique

L'USM Alger confirme une nouvelle fois qu'il est devenu, ces dernières années, l'un des clubs algériens les plus performants sur la scène continentale.



Ph : DR

Les Rouge et Noir viennent de frapper un immense coup en remportant la Supercoupe d'Afrique face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, sur leur propre terrain. Une victoire retentissante, ponctuée par trois buts, qui restera longtemps gravée dans la mémoire des supporters usmistes et du football algérien.

Avec ce nouveau sacre, l'USMA devient le premier club algérien à remporter deux fois la Supercoupe d'Afrique. Deux trophées obtenus face à des adversaires de premier plan. Lors de sa première consécration, le club algérois avait pris le dessus sur Al Ahly d'Égypte (1-0). Cette fois-ci, les gars de Soustara ont marqué les esprits avec une victoire spectaculaire sur le score de trois buts à un face à Mamelodi Sundowns.

L'histoire de la Supercoupe africaine a également connu la participation d'autres clubs algériens. La JS Kabylie avait atteint la finale de l'édition 1996, sans parvenir à décrocher le trophée, tandis que l'ES Sétif avait remporté l'édition 2014. Mais désormais, l'USM Alger possède deux sacres à son actif, une performance qui lui permet de rejoindre le cercle des clubs les plus titrés de cette compétition.

Au classement historique, les Rouge et Noir se rapprochent des grandes références du continent. Al Ahly domine avec huit trophées, devant le Zamalek avec cinq consécrations et le TP Mazembe avec trois. Avec deux titres, l'USMA inscrit ainsi son nom parmi les formations qui ont marqué l'histoire de cette compétition. Cette réussite s'inscrit dans une dynamique continentale particulièrement positive.

Au cours des dernières années, les Usmistes ont également remporté deux fois la Coupe de la Confédération africaine, confirmant leur régularité et leur ambition sur le plan international.

L'USM Alger ne se contente donc plus de représenter dignement le football national : le club impose désormais son identité et ses ambitions parmi les grandes formations africaines.

Les coéquipiers du capitaine Redouani peuvent savourer cet exploit historique, symbole d'un parcours remarquable et d'une ambition continentale pleinement assumée.

Hakim S.

AVEC 1 BUT ET 1 OFFRANDE LORS DE SES 8 DERNIERS MATCHS:

Belaïli en perte de vitesse à l'ES Tunis

L'international algérien Youcef Belaïli traverse actuellement une période compliquée sous les couleurs de l'Espérance sportive de Tunis. Habitué à faire parler son talent et à se montrer décisif dans les grands rendez-vous, l'attaquant peine désormais à retrouver son meilleur niveau. Une situation qui commence à susciter des interrogations chez les supporters du club tunisien. Les statistiques enregistrées lors de ses dernières sorties témoignent de cette baisse de régime. En huit rencontres disputées entre le championnat tunisien et la Ligue des champions africaine, Belaïli n'a inscrit qu'un seul but et délivré une seule passe décisive. Un bilan relativement modeste pour un joueur de son expérience et de ses qualités techniques, dont la capacité à faire basculer une rencontre a souvent constitué l'une des principales forces.

Mais au-delà des chiffres, c'est également la réaction du public qui retient l'attention.

Lors de la dernière confrontation face à l'US Monastir, l'ailier algérien a essuyé, pour la première fois, des sifflets de la part d'une partie des supporters de l'Espérance. Un épisode révélateur de la frustration grandissante de certains fans, qui attendent davantage de leur joueur vedette.

Cette situation relance également le débat autour de son état de forme depuis son retour d'une grave blessure au ligament croisé. En effet, plusieurs observateurs estiment que Belaïli n'a pas encore retrouvé toutes les sensations qui faisaient de lui un joueur particulièrement redoutable, aussi bien dans les derniers mètres que dans la création des occasions. Toutefois, le talent de l'international algérien reste indéniable.

Son expérience, sa qualité technique et sa capacité à provoquer les défenses adverses constituent toujours des atouts importants pour l'Espérance de Tunis.

Reste désormais à savoir si Youcef Belaïli parviendra à inverser la tendance dans les prochaines rencontres et à retrouver son efficacité habituelle.

Une réaction est attendue, aussi bien par son entraîneur que par les supporters tunisiens et algériens. Le maestro algérien saura-t-il faire taire les critiques et redevenir le joueur décisif que tout le monde connaît ?

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Le gardien Yesli remplace Ramdane

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Brahim Hemdani, a convoqué le gardien de but de l'Olympique Akbou, Rayan Yesli, en remplacement d'Abdelatif Ramdane, autorisé à quitter le stage qui débute ce lundi, suite au décès de son père, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi dans un communiqué. "Endeuillé par le décès de son père, survenu hier, le gardien de but Abdellatif Ramdane a été dispensé du stage de la sélection nationale, qui débute ce lundi", a indiqué la même source. Les membres de la Fédération algérienne de football (FAF) et l'ensemble du staff technique ont tenu à exprimer leurs plus sincères condoléances et leur totale solidarité à Abdelatif Ramdane ainsi qu'à sa famille dans cette douloureuse épreuve. Le sélectionneur de l'équipe nationale avait dévoilé une liste de 26 joueurs convoqués en prévision de la double confrontation face au Togo, les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027. Au classement, l'Algérie occupe le poste de leader avec 4 points, devant la Zambie et le Togo, qui comptent 3 points chacun, alors que le Burundi ferme la marche avec une seule unité. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale, prévue au Kenya, Tanzanie et en Ouganda, durant la période allant du 19 juin au 17 juillet.

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

Le CRB conserve sa place de leader, premier revers pour le MCA

Le CR Belouizdad, vainqueur dimanche sur la pelouse de l'ES Ben Aknoun (1-0), a conservé sa place de leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MC Alger, champion en titre, a concédé son premier revers de la saison, en déplacement face au promu, la JS El-Biar (1-0), lors de la suite de la 9e journée. Au stade du 20-août 1955, le Chabab s'en est remis à son défenseur Hocine Benayada, auteur du but de la victoire en début de la seconde période (50'). Un succès précieux qui permet aux "Rouge et Blanc", toujours invaincus. de conserver leur fauteuil de leader avec 20 unités, et un match en moins. De son côté, l'ESBA continue de manger son pain noir, et aligne un 7e match sans victoire, et recule à la 11e position avec 8 unités. Au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, les El-Biarois ont réussi à faire la différence face au "Doyen" dès les premières minutes de la rencontre, grâce à Samir Kermiche, auteur de l'unique but de la partie (7'). Une réalisation qui a suffi au bonheur de la JSEB, parvenue ensuite à préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final, en dépit de la domination exercée par les "Vert et Rouge", en manque d'inspiration sur le plan offensif. Ce revers met un terme à la belle série du Mouloudia, qui restait jusque-là invaincu en championnat, et surfait sur une série de quatre victoires consécutives, toutes compétitions confondues. Les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, reculent à la troisième place avec 16 points, tout en comptant deux matchs en retard. De son côté, la JSEB réalise une belle opération en grimpant au huitième rang avec 11 unités, et retrouve le sourire après une défaite et un nul.

LA JSS SIGNE SON PREMIER SUCCÈS

Dans le bas du classement, le duel entre deux équipes reléguables, l'US Biskra et l'ASO Chlef, s'est achevé sur un score vierge (0-0). Un résultat qui ne fait les affaires d'aucune des deux formations, toujours en quête de leur premier succès de la saison et qui restent scotchés dans la zone rouge. De son côté, l'USM Khenchela a été accrochée à domicile par le promu, le CR Témouchent (1-1). Les visiteurs ont pris l'avantage à par l'intermédiaire de Mohamed Meziane Itim (61'), avant de voir les locaux revenir au score dans le temps additionnel grâce à Abdelhak Askar (90e+1). Ce dernier a toutefois été expulsé dans la foulée pour un geste antisportif. A l'issue de ce match, l'USMK conserve sa 13e place, celle du premier non-relégable, avec 6 points. Le CRT, pour sa part, prolonge sa série d'invincibilité à quatre rencontres et réalise une nouvelle progression au classement en s'emparant de la neuvième position avec 10 unités. Au Sud-Ouest du pays, la JS Saoura a mis fin à sa longue période de disette, en signant sa première victoire de la saison, à domicile face au CS Constantine (1-0), dans un match disputé à huis clos. Les gars de Béchar ont trouvé la faille moins d'un quart d'heure après la reprise de la deuxième période grâce à Belghanami (57'), qui ouvre également le compteur de buts de la JSS cette saison. A l'issue de ce précieux succès, les joueurs de l'entraîneur Majdi El-Kourdi remontent à la 14e place avec 6 points, tout en comptant un match en retard, alors que le CSC continue de broyer du noir, alignant un cinquième revers de suite, ayant fait reléguer le club à la 12e place, à une longueur seulement de la zone de relégation. En ouverture de cette 9e journée, disputée samedi, le derby kabyle entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie s'est terminé sur un score de parité (0-0). Une contre-performance des "Canaris" qui auraient pu prendre les commandes, en cas de victoire. La JSK s'empare de la place de dauphin avec 17 points, alors que l'OA, qui aligne un cinquième match sans défaite, occupe la 7e place (12 pts). Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif a été accrochée devant son public par la surprenante formation du MB Rouissat (1-1). Larbi Tabti a donné l'avantage à l'Entente (53'), mais c'était sans compter sur la détermination des gars d'Ouargla, qui ont égalisé sur un penalty transformé par Ammar El-Orfi (70'). Les Sétifiens retombent dans leurs travers après le succès ramené de Chlef (2-1), alors que le MBR enchaîne un sixième match d'invincibilité en se positionne au pied du podium (4e, 15 pts). L'ESS compte désormais 9 unités au compteur (10e). Le match USM Alger-MC Oran a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, remportée ce dimanche face aux Sud-Africains des Mamelodi Sundowns (3-1), au stade de Pretoria. Le championnat observera une trêve de deux semaines, en raison de l'engagement de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, avec au menu la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre. La compétition reprendra ses droits le mercredi 18 novembre, avec au programme les matchs de la 10e journée, qui s'étalera sur trois jours.

RÉSULTATS

Samedi, 7 novembre 2026 :
Olympique Akbou - JS Kabylie 0-0
ES Sétif - MB Rouissat 1-1

Dimanche, 8 novembre 2026 :
USM Khenchela - CR Témouchent 1-1
US Biskra - ASO Chlef 0-0
JS El-Biar - MC Alger 1-0
ES Ben Aknoun - CR Belouizdad 0-1
JS Saoura - CS Constantine 1-0
USM Alger - MC Oran (Reporté)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE POWERLIFTING

L'Algérie brille avec 17 médailles d'or

La sélection nationale algérienne de Powerlifting a réalisé une performance remarquable lors du championnat d'Afrique organisé en Afrique du Sud. Les représentants algériens ont particulièrement brillé durant cette compétition continentale, en décrochant un total impressionnant de 17 médailles d'or, confirmant ainsi la progression et la compétitivité des sportifs algériens sur la scène africaine.



Cette belle moisson se répartit entre deux disciplines. Les athlètes algériens ont remporté 14 médailles d'or en développé couché (bench press) et trois autres dans la spécialité du powerlifting, également appelée force athlétique. Un bilan qui témoigne du travail accompli par les sportifs et leur encadrement, ainsi que de leur détermination à représenter dignement les couleurs nationales.

Au-delà du nombre de médailles récoltées, la délégation algérienne s'est également distinguée dans les différentes catégories de la compétition. Les seniors masculins ont notamment dominé leurs épreuves, permettant à l'Algérie de décrocher la première place dans les deux spécialités disputées. Une performance qui confirme le niveau élevé des représentants nationaux dans cette catégorie.

Les jeunes athlètes ont également contribué à ce succès collectif. La sélection algérienne a terminé à la première position chez les cadets garçons en powerlifting, démontrant que la relève nationale possède de solides arguments pour assurer la continuité des performances algériennes dans cette discipline.

De leur côté, les seniors dames et les juniors garçons ont également signé des résultats encourageants, en occupant la deuxième place de leurs catégories respectives. Ces classements viennent compléter le bilan positif de la participation algérienne à ce rendez-vous continental. Cette nouvelle performance constitue une belle satisfaction pour le sport national. Elle met en lumière le potentiel des athlètes algériens dans les disciplines de force et récompense les efforts consentis tout au long de leur préparation.

Avec 17 médailles d'or remportées en Afrique du Sud, l'Algérie confirme son ambition de rester parmi les nations de référence de la force athlétique africaine. Un succès collectif qui mérite d'être salué et qui ouvre de nouvelles perspectives pour les prochaines échéances internationales.

H. S.

NATATION

Salim Iles, l'expérience du champion au service d'une nouvelle ambition

Figure emblématique de la natation algérienne et ancien nageur international, Salim Iles entame une nouvelle étape de son parcours sportif en accédant, il y a quelques jours, à la présidence de la Fédération algérienne des jeux aquatiques (FAJA). Une transition qui s'inscrit, selon ses déclarations à l'APS, dans la continuité de son engagement envers une discipline à laquelle il a consacré une grande partie de sa vie. Fort de son expérience au plus haut niveau de la compétition internationale et de son passage dans le domaine de la gestion sportive, le nouveau président, âgé de 51 ans, affiche des ambitions clairement définies : redonner à la natation algérienne son lustre d'antan et engager une profonde restructuration de la discipline. "Passer d'une carrière de nageur international à la présidence de la Fédération est un processus somme toute logique. Je me demandais depuis des années si j'étais en mesure d'assumer cette responsabilité. C'est d'ailleurs ce qui m'a amené à présenter ma candidature. Aujourd'hui, je suis fier d'avoir obtenu la confiance des membres de l'Assemblée générale", a-t-il déclaré. Conscient des attentes suscitées par son élection au sein de la famille de la natation, Salim Iles ne minimise pas l'ampleur du chantier qui l'attend. Le constat est préoccupant : le fossé entre le niveau de la natation algérienne et celui atteint à l'échelle mondiale s'est considérablement creusé ces dernières années. Une situation qui nécessite, à ses yeux, une remise en question profonde de la politique suivie dans la gestion de cette discipline. "La responsabilité de cette régression n'incombe pas aux athlètes, mais plutôt à la politique menée dans ce sport. Grâce à notre expérience sur la scène internationale, nous allons œuvrer pour la renaissance de la natation algérienne", a-t-il affirmé, plaçant ainsi la réforme du système au cœur de son projet.

UNE RESTRUCTURATION GLOBALE, DE LA BASE AU SOMMET

Pour concrétiser cette ambition, le nouveau président de la FAJA estime qu'une restructuration de la Fédération s'impose à tous les niveaux. Son projet repose notamment sur une meilleure mobilisation des compétences nationales, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, afin de mettre leur expérience et leur savoir-faire au service du développement de la discipline. Dans cette nouvelle approche, la Direction technique nationale de la FAJA devrait constituer le véritable pilier de la réforme. Son rôle sera notamment d'accompagner la progression des nageurs, d'assurer un meilleur suivi des talents et de mettre en place une politique cohérente de formation. Les ligues de wilaya auront également un rôle prépondérant dans ce processus, tandis qu'un effort particulier sera consacré à la formation continue des entraîneurs, considérée comme une condition essentielle à l'amélioration du travail au niveau des clubs. "La refonte doit commencer à la base pour atteindre le sommet. Il faut reconstruire la confiance entre les athlètes et les dirigeants. La confiance et la transparence seront notre credo. Nous devons également réunifier la famille de la natation", a insisté Salim Iles. L'ancien champion compte, à ce titre, sur le potentiel de la diaspora sportive algérienne. Il affirme connaître plusieurs nageurs de sa génération, aujourd'hui établis et actifs dans différents pays et différentes instances sportives internationales, qui seraient disposés à apporter leur contribution à l'encadrement des jeunes talents nationaux, à condition d'être sollicités.

LA FORMATION, PIERRE ANGULAIRE DU RENOUVEAU

Parmi les perspectives encourageantes évoquées par le nouveau président figure l'annonce du lancement prochain de la réalisation de centres de formation des entraîneurs de natation à Alger, Oran et dans d'autres pôles. Une information qui lui a été communiquée par le représentant du ministère des Sports lors de son élection. Cette initiative rejoint précisément les orientations de son programme, la formation des entraîneurs constituant, selon lui, la pierre angulaire de toute politique de développement durable. L'objectif est de doter les clubs d'un encadrement qualifié, capable d'assurer une formation technique solide et de préparer les nageurs aux exigences de la compétition de haut niveau. Par ailleurs, Salim Iles pourra s'appuyer sur une expérience administrative acquise notamment durant ses deux années passées à la tête du comité d'organisation des Jeux méditerranéens, organisés en 2022 à Oran.

Une étape qui lui a permis de se familiariser davantage avec les mécanismes de gestion et d'organisation des grands événements sportifs. "Cette expérience m'a énormément apporté dans le domaine de la gestion et me sera certainement bénéfique dans ma nouvelle mission. Allier l'expérience technique à l'expérience administrative est nécessaire pour tout responsable sportif", a-t-il souligné.

Entre ambition de réforme, mobilisation des compétences et volonté de rétablir la confiance, le nouveau patron de la natation algérienne entend ainsi ouvrir une nouvelle page. Pour cette ancienne icône des bassins, le défi est désormais de transformer son expérience de champion en un projet collectif capable de replacer la natation algérienne sur la scène internationale.

ATHLÉTISME / 61E COURSE BEHOBIA - SAN SEBASTIAN (MASTERS)

Victoire de Souad Aït Salem

La marathonienne algérienne Souad Aït Salem a remporté la 61e édition de la course masters de Behobia - San Sebastian, disputée dimanche, sur une distance de 20,196 kilomètres, dans le Pays-Basque, en Espagne. La native de Mechria, qui fêtera bientôt ses 48 ans, a bouclé la distance en 1h12:16, ce qui l'a placée au sixième rang chez les dames relevant de la catégorie d'âge plus jeune. Une nouvelle consécration qui prouve que malgré le poids de l'âge, Aït Salem reste une des meilleures coureuses algériennes dans plusieurs spécialités, comme le cross, le 10.000 mètres, le marathon et le semi-marathon.

JUDO / OPEN AFRICAIN DE YAOUNDÉ

Lena Maria Djeriou en bronze

La judoka algérienne Lena Maria Djeriou a décroché une médaille de bronze au tournoi international "Open Africain de Yaoundé", après sa victoire dans "la petite finale" pour la troisième place, disputée dimanche après-midi, contre la Camerounaise Philomene N'Dzie. Versée dans la Poule (B) des moins de 52 kilos, l'internationale algérienne de 22 ans avait démarré son parcours par une victoire contre la Tchadienne Fatime Segue Barka, avant de perdre en demi-finale face à la Camerounaise Marie Celine Baba Matia. Néanmoins, le bon parcours de Djeriou lui a ouvert droit au combat pour la médaille de bronze qu'elle n'a pas laissé filer, en dominant Philomene N'Dzie pour s'adjuger la troisième place. Un total de 133 judokas (91 messieurs et 42 dames), représentant 20 pays de cinq continents ont confirmé leur participation à cet important évènement international, qui met en jeu un grand nombre de points, susceptibles d'aider les lauréats à améliorer sensiblement leur classement mondial.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL DU BURKINA FASO 2026

Lagab s'offre la dernière étape à Ouagadougou

L'Algérien Azzedine Lagab a remporté la 10e et dernière étape du Tour international cycliste du Burkina Faso 2026, courue dimanche sur le Boulevard Thomas-Sankara à Ouagadougou. Le vétéran algérien s'est imposé au sprint final à l'issue des 111,37 kilomètres de course, offrant ainsi une 7e victoire d'étape à l'Algérie sur les 10 disputées durant cette 37e édition de l'épreuve.

L'Algérie s'est particulièrement illustrée tout au long de cette 37e édition, la dernière en date ayant été remportée la veille lors de la 9e étape par Hamza Amari à Ziniaré. Elle a enchaîné les succès avec un triplé de Yacine Hamza, contraint de déclarer forfait suite à une chute à l'arrivée de la 7e étape. Deux victoires consécutives ont été également signées par Anes Riahi lors de la 7e et 8e étape. Au classement général, le Burkinabè Paul Daumont a validé définitivement sa victoire finale et remporte ainsi le Tour du Faso 2026. Il a réussi à protéger son maillot jaune lors du circuit fermé dans la capitale face aux assauts du Sud-Africain Gustav Basson, succédant ainsi à l'Allemand Daniel Bichlmann au palmarès de l'épreuve.

La sélection nationale est composée de Laâgab Azzedine, Hamza Yacine, Ammari Hamza, Mimouni Abdellah Oussama, Assal Mohamed Nadjib et Riahi Anes. Elle est encadrée par l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, assisté du mécanicien Fouad Hamza.

`Pour rappel, cette édition du Tour du Burkina Faso, dont la distance totale est de 2.387,97 km, dont 1.399,97 km de course répartis sur dix étapes, a enregistré la participation de 12 équipes internationales.

LIGA

Le Barça renverse l'Atlético et s'envole en tête



Surpris d'entrée de jeu au Riyadh Air Metropolitano, le FC Barcelone a fait preuve de caractère pour s'imposer sur le fil face à l'Atlético de Madrid (1-2) dimanche soir, en clôture de la douzième journée de Liga.

Grâce à un doublé salvateur de Fermin Lopez, les Catalans confortent leur place de leader au classement, reléguant les Colchoneros à cinq longueurs et reprenant trois points d'avance sur le Real Madrid.

Le choc au sommet du championnat espagnol a tenu toutes ses promesses. Avant le coup d'envoi, l'Atlético de Madrid se targuait d'afficher la meilleure défense de l'élite avec seulement huit buts encaissés et un Jan Oblak invaincu depuis trois rencontres. Forts de cette solidité, les hommes de Diego Simeone ont entamé la partie pied au plancher, imposant une intensité asphyxiante. Après de premières minutes électriques où le Madrilène Marc Pubill a trouvé la transversale (6e), suivi dans la foulée par le Barcelonais Pedri (7e), l'Atlético a logiquement pris les devants. Sur un centre de Julian Alvarez, Giuliano Simeone a concrétisé le temps fort des siens en trompant la défense catalane (10e). Acculée, l'arrière-garde barcelonaise a énormément souffert dans le premier acte. Le flanc droit, occupé par Pau Cubarsi et Brian Farinas (remplacé à la pause), a particulièrement pris l'eau face aux vagues offensives des locaux. Si le Barça n'a pas sombré, il le doit en grande partie à son gardien Joan Garcia, impeccable pour maintenir son équipe à flot devant les tentatives de Lee Kang-In, Julian Alvarez ou encore Alex Baena. Et alors que les visiteurs semblaient à la peine, la lumière est venue de Fermin Lopez. Juste avant de rentrer aux vestiaires, l'international espagnol a profité d'un contre favorable pour tromper Oblak du pied gauche et relancer le suspense (45e). Au retour des vestiaires, la physionomie de la rencontre a basculé. Totalement émoussés par leur débauche d'énergie XXL de la première période, les Colchoneros ont baissé le pied et abandonné le contrôle du ballon. Le Barça a dicté son tempo et s'est montré de plus en plus menaçant. Après avoir buté sur un Oblak vigilant peu après l'heure de jeu, Fermin Lopez a fini par faire plier définitivement la défense madrilène. Parfaitement décalé par une passe lumineuse de Lamine Yamal, le milieu de terrain a signé son doublé d'une frappe du droit (66e), scellant la victoire barcelonaise.

Ce succès résonne comme un signal fort envoyé à toute l'Espagne juste avant la trêve internationale. L'Atlético, qui restait sur une impressionnante série de sept victoires consécutives en Liga, voit son élan brisé net et laisse le duo de tête s'échapper. Barcelone, de son côté, s'affirme plus que jamais comme le patron de cette saison et s'offre un précieux matelas de sérénité.

SERIE A

L'Inter Milan ramène Côme à la réalité

En s'imposant avec autorité (2-0) face à Côme lors de la 11e journée de Serie A, l'Inter Milan a mis fin à l'euphorie de la formation de Cesc Fàbregas. Grâce à deux buts fulgurants inscrits dans les vingt premières minutes, les Nerazzurri maintiennent la pression dans la course au titre et rappellent brutalement à leur adversaire l'exigence tactique du championnat italien.

Le duel particulièrement scruté entre les entraîneurs Cristian Chivu et Cesc Fàbregas sur la pelouse du stade Giuseppe Meazza a rapidement tourné en faveur du club milanais. Soucieux d'imposer son rythme d'entrée de jeu, l'Inter a asphyxié son adversaire grâce à des réalisations de Francesco Pio Esposito et de Marcus Thuram. Cette victoire permet à l'équipe lombarde de cumuler 28 points au classement, se positionnant ainsi à une seule unité du leader actuel, la Lazio. Surtout, cette entame de match redoutable a complètement déstabilisé une équipe de Côme qui se présentait pleine de certitudes après sa victoire historique et écrasante (9-1) contre le RC Lens sur la scène européenne.

Contrairement à l'image plus balbutiante montrée lors du récent derby ou face à Feyenoord en Ligue des Champions, l'Inter Milan a affiché un visage conquérant et maîtrisé. L'objectif n'était pas seulement de marquer vite, mais aussi de confisquer le ballon et de neutraliser le style de jeu offensif si cher à Côme. Même sous les yeux de Lautaro Martínez, toujours en phase de récupération, l'attaque intériste a fonctionné à merveille. L'équipe a prouvé que la marche vers le Scudetto nécessite une constance face aux poids lourds locaux, montrant clairement l'écart de maturité qui sépare encore les deux écuries.

La rencontre a par ailleurs été le théâtre d'un accomplissement individuel remarquable. Grâce à son but, Francesco Pio Esposito est devenu le tout premier joueur italien né en 2005 à franchir la barre des 10 buts en Serie A, un palier de précocité qu'il partage uniquement avec le Turc Kenan Yıldız et le Sénégalais Assane Diao. Ce succès sans appel vient clore les débats en prolongeant une domination sans partage : l'Inter signe ici sa 12e victoire consécutive face à Côme, établissant sa plus longue série de succès en cours contre un adversaire dans l'élite du football italien.

PREMIER LEAGUE

Brighton deuxième, Manchester United miraculé

Le miracle Brighton s'est prolongé avec une nouvelle victoire contre Brentford (2-0) synonyme de deuxième place, dimanche en Premier League, où Manchester United reste relégable mais a arraché un nul contre Aston Villa (4-4) qui pourrait sauver la peau de l'entraîneur Michael Carrick. Les Red Devils entrent dans la trêve internationale à la 17e place et ils iront défier à la reprise Liverpool, quatrième après sa victoire contre le Crystal Palace (3-1) de Pierre Sage, nouvelle lanterne rouge. Si l'avenir de l'entraîneur français paraît menacé, celui de son compatriote Régis Le Bris s'est lui amélioré avec une courte mais cruciale victoire contre un cador, Chelsea (1-0), la première depuis fin août en championnat pour Sunderland. Dans le haut du tableau, Brighton (2e, 22 pts) a donc poursuivi son début de saison tonitruant avec une victoire 2-0 contre Brentford. Cela lui permet de doubler Manchester City (3e, 21 pts), qui a concédé la veille à Nottingham une troisième défaite consécutive. "On ne s'emballe pas pour l'instant. A chaque match, il faut énormément souffrir. Parfois, c'est une question de dynamique. Mais nous sommes vraiment satisfaits d'aborder la trêve internationale dans ces conditions", a commenté le milieu Pascal Gross sur Sky Sports. L'équipe de Fabian Hürzeler, quasiment inarrêtable depuis deux mois (six victoires sans but encaissé en sept matches), s'est imposée dimanche grâce à deux ballons logés en pleine lucarne: une frappe sublime de Diego Gomez (15e) et un pénalty de Gross (43e). La seule équipe qui l'a battue dans cet intervalle, Liverpool (4e, 18 pts), s'est replacée dans le Top-4 en s'imposant à Crystal Palace, une semaine après une défaite face au leader Arsenal (27 pts).

LES REDS ENFONCENT LES EAGLES

Les Reds ont été secoués par des Eagles plus entreprenants et tranchants qu'eux en première période, mais ils ont converti leurs chances par Alexis Mac Allister (40e), Florian Wirtz (54e) et Alexander Isak (89e), avant la réduction du score d'Eddie Nketiah sur pénalty (90e+5, 1-3). La défense de Crystal Palace a encaissé douze buts sur ces quatre matches de championnat, tous perdus, ce qui place Pierre Sage dans une situation périlleuse. Sera-t-il encore en poste après la trêve internationale ? "J'analyse ce qui s'est passé et j'essaie de changer les choses. Toutes les autres décisions ne me concernent pas", a-t-il répondu sur Sky Sports, se disant "vraiment frustré pour les supporters et les joueurs, parce que je pense que nous sommes capables de faire plus et mieux". A son crédit, Palace a été dangereux en première période, avec notamment un tir de Yeremy Pino sur la transversale (18e) et plusieurs tentatives repoussées par Alisson Becker (38e, 43e), et il n'a pas abdiqué en seconde, même quand la défaite ne faisait plus aucun doute.

CHELSEA SURPRIS À SUNDERLAND

A Sunderland (19e, 8 pts) les propriétaires ont gardé foi en Régis Le Bris et cette fidélité a payé. Les Black Cats restaient sur cinq défaites (contre un nul) lors des six derniers matches de Premier League, mais ils ont griffé un gros poisson, Chelsea (5, 16 pts), à la maison. Ils ont perdu leur capitaine Granit Xhaka sur blessure, juste après le coup d'envoi, pris l'avantage sur un pénalty d'Enzo Le Fée (36e) et ont résisté à la poussée continue des Blues. "Cet après-midi, contre un adversaire solide, nous avons montré que nous pouvions retrouver notre identité", a réagi Le Bris auprès de la BBC. Est-ce que Manchester United méritait un point ? Les Red Devils ont en tout cas montré du courage, à défaut de maîtrise défensive, en fin de journée contre Aston Villa (4-4). Ils ont pris deux buts en quatre minutes (1re, 4e), réagi pour égaliser avant la mi-temps (16e, 44e), et répété le même scénario en seconde période, avec une intensité dramatique encore supérieure: aux deux buts rapidement encaissés (48e, 53e), ils ont répondu par deux réalisations dans le temps additionnel (90e+2 et 90e+6).

BAYERN MUNICH

L'inquiétude grandit autour de l'état de santé de Jamal Musiala

Le Bayern Munich traverse un début de saison cauchemardesque sur le plan médical, marqué par une cascade d'absences touchant à la fois le staff et les joueurs. Mais au milieu de cette hécatombe, c'est le cas de Jamal Musiala qui cristallise aujourd'hui toutes les angoisses en Bavière, suite aux récentes déclarations alarmantes du président d'honneur du club, Uli Hoeness.

Le géant bavarois ressemble de plus en plus à une infirmerie géante. Avant même de parler des joueurs, le club doit composer avec l'absence de son entraîneur, Vincent Kompany, actuellement hospitalisé et au repos forcé à la suite d'un important burn-out. Sur le terrain, l'effectif est littéralement décimé : Manuel Neuer, touché au pied face à Mayence, sera sur la touche pour au moins deux mois.

À cela s'ajoutent l'absence pour plusieurs mois d'Ismael Saibari, ainsi que les pépins musculaires éloignant Luis Diaz et Serge Gnabry des pelouses pour quelques semaines. Mais le dossier le plus complexe et le plus préoccupant reste celui du prodige Jamal Musiala.

Avec seulement quatre apparitions et un peu plus de 200 minutes disputées cette saison, le milieu offensif de 23 ans est très loin de ses standards habituels. Cet été, le joueur avait révélé souffrir d'un dysfonctionnement neurologique provoquant des malaises. Cette pathologie, qui nécessite un traitement continu, est la cause de ses longues périodes d'absence. Bien qu'il ait récemment fait son retour à l'entraînement collectif, l'optimisme n'est pas de mise dans les rangs de la direction munichoise.

Interrogé au micro de la radio Bayerischer Rundfunk, Uli Hoeness n'a pas caché la gravité de la situation. Le président d'honneur a évoqué une maladie complexe à soigner, qui peut être stabilisée jusqu'à un certain point grâce à des médicaments, mais sans aucune garantie quant à la capacité du joueur à retrouver son niveau de performance d'antan.

Cette incertitude sportive commence également à soulever des questions d'ordre financier. Uli Hoeness a d'ailleurs évoqué le contrat du joueur, qui lui assure des revenus de 25 millions d'euros par saison, le plaçant parmi les éléments les mieux payés de l'effectif. S'il a tenu à rassurer en affirmant que le club ne remettait pas en cause ce deal pour le moment, le dirigeant a tout de même souligné le décalage cruel entre la rémunération actuelle du joueur et son apport sur le terrain. Une situation humainement très difficile pour le jeune international allemand, et un véritable casse-tête à gérer pour la direction d'un Bayern Munich déjà bien affaibli.

POUR SAUVER GHAZA DU FROID ET DES INONDATIONS

Le Parlement arabe lance un appel urgent

Le Parlement arabe a lancé un appel humanitaire urgent à la communauté internationale, à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et à ses institutions compétentes, ainsi qu'aux organisations humanitaires et de secours arabes, islamiques et internationales, afin qu'elles interviennent sans délai pour sauver les palestiniens de Ghaza, confrontés, au génocide et blocus sionistes et livrés au froid et les inondations de la saison hivernale.



Ph : DR

Dans un communiqué publié hier, le Parlement arabe a indiqué que les enfants, les femmes et les personnes âgées sont particulièrement menacés par le froid extrême et les risques de noyade dans des abris de fortune vétustes », alors qu'ils sont exposés, poursuit la même source « à de fortes pluies, à des tempêtes et à des températures glaciales, sans disposer des conditions minimales d'un abri sûr ni d'une protection humanitaire adéquate » en raison de la guerre et de politique coloniale sioniste contre les palestiniens . Il a mis en garde contre « l'aggravation de la catastrophe humanitaire dans l'enclave palestinienne où des centaines de milliers de personnes déplacées continuent de vivre dans des conditions extrêmement précaires », mettant en péril, avertis le PA « leur vie et leur sécurité ».

Le Parlement arabe a souligné que « les images de tentes submergées par les eaux de pluie, dont certaines se sont effondrées sur leurs occupants, ainsi que les souffrances endurées par les enfants, les femmes et les personnes âgées face au froid glacial témoignent de l'ampleur de cette tragédie humanitaire », un génocide sioniste des palestiniens qui se poursuit par divers moyens et méthodes.

UN APPEL PRESSANT À LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Pour lui, une telle situation exige « une intervention internationale immédiate et constitue une véritable honte pour la communauté internationale », qui ne peut se contenter, souligne le PA « de déclarations d'inquiétude ou de condamnation alors que toute une population est abandonnée à son sort, exposée à la pluie et au froid, sans protection, après la destruction de ses habitations et la perte des conditions les plus élémentaires d'une vie digne et en sécurité » .

Le Parlement arabe a également souligné que la situation des personnes déplacées dans la bande de Ghaza ne saurait être considérée comme une simple catastrophe liée aux intempéries. Elle constitue, en réalité, a-t-il dit, une tragédie humanitaire aggravée par les destructions massives causées par l'agression sioniste et par la privation de la population palestinienne des moyens essentiels à sa survie, notamment un abri sûr et une protection humanitaire.

Il a rappelé que la protection des civils et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux constituent des obligations juridiques découlant du droit international humanitaire, notamment de la quatrième Convention de Genève, ainsi qu'une responsabilité humanitaire et morale qui ne souffre aucun retard, ajoutant que le maintien de milliers de familles palestiniennes, en particulier des enfants, des femmes et des personnes âgées, dans des conditions les exposant au risque de mourir de froid ou de se noyer représente une véritable épreuve pour la conscience humaine et la crédibilité de la communauté internationale. Dans ce contexte, le Parlement arabe a appelé l'ONU, le Conseil de sécurité ainsi que les organisations humanitaires et de secours à engager une action internationale immédiate et efficace afin de fournir des logements temporaires, des tentes résistantes aux pluies et aux tempêtes, du matériel d'hébergement et de chauffage, des couvertures ainsi que des médicaments. Il a également exhorté à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire sans restrictions ni entraves et à prendre des mesures urgentes pour protéger les personnes déplacées contre les dangers liés aux fortes pluies et aux inondations.

Par ailleurs, le Parlement arabe a exigé de l'entité sioniste qu'elle respecte ses obligations au regard du droit international humanitaire et veille à ce que l'aide parvienne effectivement aux populations qui en ont besoin. En conclusion, le PA a insisté sur le fait que Ghaza n'a pas besoin de nouvelles déclarations de solidarité ou de compassion, mais d'une action internationale urgente et concrète pour sauver des vies, préserver la dignité humaine et mettre fin au silence et à l'inaction de la communauté internationale.

R. I.

Pub

SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET L'AVENIR DE NORD STREAM

L'AfD propose un sommet Moscou-Berlin-Washington

À l'approche des négociations d'Abou Dhabi, le parti allemand AfD projette d'organiser une réunion au sommet entre Moscou, Berlin et Washington pour débattre de la coopération économique et de l'avenir de Nord Stream. En parallèle, la Russie conteste fermement la légitimité d'une présence européenne aux discussions de paix aux Émirats arabes unis. Le parti allemand Alternative pour l'Allemagne (AfD) envisage d'organiser au printemps 2027 un sommet réunissant des représentants de la Russie, de l'Allemagne et des États-Unis, rapporte Le Monde le 8 novembre, citant Markus Frohnmaier, vice-président du groupe parlementaire AfD au Bundestag. Selon le responsable politique allemand, cette rencontre serait l'occasion de discuter des partenariats économiques et énergétiques, notamment de l'avenir des gazoducs Nord Stream. Le Monde rapporte également que Moscou aurait déjà confirmé sa participation par l'intermédiaire du représentant spécial du président russe, Kirill Dmitriev.

L'EUROPE SE PRÉCIPITE VERS LA TABLE D'ABOU DHABI

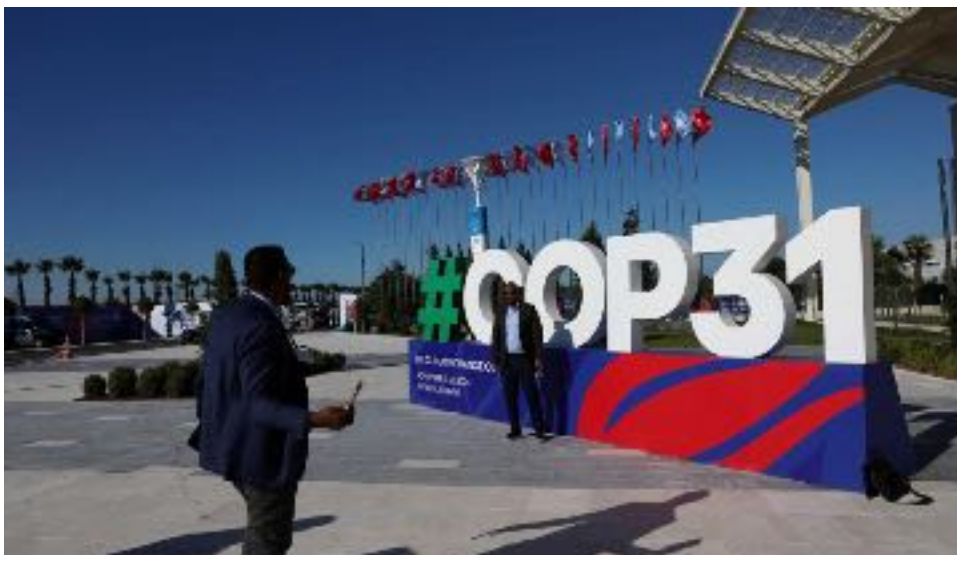
Cette initiative est rendue publique à l'approche des négociations tripartites entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine, prévues les 10 et 11 novembre à Abou Dhabi. Bien que la participation de l'Europe n'ait pas été annoncée, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a indiqué que des représentants européens se joindraient tout de même à ces discussions, sans préciser qui représenterait exactement le Vieux Continent. Bloomberg, citant des sources, a pour sa part indiqué que des responsables européens seraient vraisemblablement présents dans la ville dès le début de la réunion. Jared Kushner, négociateur pour l'Ukraine et gendre de Donald Trump, n'a pas non plus exclu la participation de la partie européenne aux discussions. Il a souligné qu'un tel scénario était possible en cas de succès des négociations tripartites à Abou Dhabi, sans préciser toutefois s'il s'agissait des mêmes négociations aux Émirats arabes unis ou d'éventuelles réunions ultérieures. Moscou, quant à elle, doute du bien-fondé de la participation de la partie européenne. Selon Dmitri Peskov, si l'Europe doit être présente autour de la table pour le règlement du conflit ukrainien, cela n'est pas possible compte tenu de son approche actuelle. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a également mis en doute la capacité des Européens à jouer un rôle constructif dans les négociations. Il a souligné que l'Europe avait manqué l'occasion de jouer un rôle de médiateur, rappelant l'échec des accords conclus en 2014 entre l'ancien président ukrainien et l'opposition, ainsi que celui des accords de Minsk. Paris et Berlin s'étaient portés garants de ces textes, mais n'avaient finalement pas réussi à en assurer la mise en œuvre. La pertinence de la participation des pays européens aux négociations a été remise en question plus encore après l'annonce des projets de la « coalition des volontaires » visant à organiser des exercices militaires de soi-disant forces multinationales en faveur de l'Ukraine, du 9 au 22 novembre en Pologne. Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a déclaré que de tels projets confirmaient une fois de plus que les Européens n'avaient rien à faire à la table des négociations sur l'Ukraine.

R. I.

COP31 EN TURQUIE

Guterres alerte sur l'entrée dans une nouvelle « ère climatique »

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a averti, hier, que le monde est entré dans une nouvelle ère climatique, où « les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent une réalité récurrente ».



Ph : DR

Il a appelé les dirigeants réunis à la COP31, en Turquie, à traiter avec sérieux la montée des défis climatiques. Dans un communiqué publié lundi, M. Guterres a indiqué qu'un El Niño d'une force exceptionnelle se profile, alors que la planète subit une hausse excessive des températures due au changement climatique causé par les activités humaines. « Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de phénomènes climatiques extrêmes ; un El Niño d'une force exceptionnelle s'annonce, alors que la planète souffre d'une hausse excessive des températures, résultat du changement climatique provoqué par l'homme », a-t-il déclaré. Il a exhorté les dirigeants à « faire preuve de sérieux en accélérant la réduction des émissions, en hâtant une transition juste hors des énergies fossiles et en fournissant le financement et la protection nécessaires aux pays les plus vulnérables ».

UNE PRESSION CROISSANTE SUR LES DÉCIDEURS MONDIAUX

Tous les regards sont tournés vers la ville turque d'Antalya, qui accueille depuis hier, la 31e conférence des Nations unies sur le changement climatique. Les dirigeants et les représentants des gouvernements subissent une pression croissante pour transformer les engagements climatiques passés en mesures concrètes, après une année marquée par des vagues de chaleur meurtrières, des catastrophes naturelles et des inondations dévastatrices dans plusieurs régions du monde. La conférence, qui se poursuit jusqu'au 20 novembre, réunit dirigeants, responsables, délégués et militants du climat. Ils discuteront des moyens de limiter les effets du changement climatique et de renforcer la capacité des pays, notamment les plus pauvres, à faire face à la hausse des températures et aux phénomènes extrêmes. Le rapport sur « l'état du climat » de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) fournit les données les plus récentes pour nourrir les débats. Il indique que, de janvier à septembre de cette année, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,47 °C la moyenne de l'époque préindustrielle, et pourrait encore monter sous l'effet d'un fort El Niño. Selon ce rapport, qui s'appuie sur neuf jeux de données, chacune des douze dernières années, 2026 comprise, figure parmi les douze années les plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des relevés, vers 1850. Le chef de la division de l'information climatique de l'OMM, John Kennedy, a déclaré aux journalistes à Genève, avant l'ouverture de la conférence : « Chaque indicateur raconte la même histoire. La chaleur piégée par les gaz à effet de serre se manifeste dans les océans, dans l'atmosphère, dans la fonte des glaces et dans la hausse du niveau de la mer. » Le service climatique européen Copernicus avait déjà indiqué que 2026 deviendrait, quasi certainement, la deuxième année civile après 2024 à dépasser le seuil de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels fixé par l'accord de Paris de 2015. Le rapport souligne aussi que la chaleur s'accumule dans la planète à un rythme croissant, les températures des océans restant cette année supérieures aux niveaux records de 2025. Le niveau moyen mondial de la mer a atteint un niveau inédit, sous l'effet de la fonte des glaciers et des calottes glaciaires et de la dilatation de l'eau réchauffée.

R. I.

POLOGNE

L'auteur de la fusillade meurtrière de Cracovie décède à l'hôpital

L'homme armé qui a tué six personnes samedi dans la ville polonaise de Cracovie est décédé à l'hôpital tôt hier, a rapporté l'agence de presse polonaise (PAP), citant la police locale. La police a indiqué avoir été « informée de son décès par l'hôpital lundi matin », ajoutant que le parquet communiquera de plus amples détails sur cet événement et de rappeler qu'il mène son enquête sur la fusillade et le meurtre de trois membres de la famille proche du tireur de 24 ans, dont les corps ont été retrouvés dans une maison de la région d'Ostrowiec Świętokrzyski, dans le centre-sud de la Pologne ». Les premiers éléments de l'enquête indiquent qu'il est responsable des deux incidents. Les autopsies des victimes ont débuté hier matin. Le procureur Eryk Stasielak a déclaré à l'agence de presse PAP que « les examens pourraient prendre deux jours en raison de la complexité des blessures par balle ». Samedi après-midi, un homme armé a pénétré en voiture sur la place du marché principal de Cracovie et a ouvert le feu au hasard sur les passants avant d'être abattu et interpellé par la police. Les autorités ont annoncé samedi soir que six personnes avaient été tuées et seize autres blessées, dont deux policiers et l'auteur de la fusillade.

R. I.

ACCIDENTS DE BATEAUX AU LARGE DE LA CRÈTE GRECQUE

20 migrants morts, 133 secourus

Au moins 20 migrants sont morts et 133 autres ont été secourus lors d'une série d'incidents de bateaux au sud de l'île grecque de Crète, a rapporté hier, la chaîne de télévision publique grecque ERT. D'après ERT, lors du dernier incident, un porte-conteneurs de passage a repéré une embarcation à environ 15 milles nautiques (environ 28 km) au sud-est de Kaloi Limenes, port situé sur la côte sud de la Crète. Un navire des garde-côtes grecs a ensuite secouru les 18 survivants et repêché 12 corps. L'identité des victimes et les circonstances de leur décès n'étaient pas connues dans l'immédiat. Lors de deux autres opérations dans la région, des embarcations transportant respectivement 47 et 40 migrants ont été localisées par Frontex, l'agence européenne des frontières. Les navires de Frontex ont secouru toutes les personnes à bord et les ont conduites vers des ports de la côte sud de la Crète, selon ERT. Ces derniers incidents font suite à un autre sauvetage de migrants survenu samedi, au cours duquel 28 migrants soudanais ont été secourus et un corps repêché d'une embarcation en détresse au sud de la Crète. Sept autres corps ont été découverts à bord du bateau tôt lundi matin, les opérations de sauvetage ayant été initialement entravées par les mauvaises conditions météorologiques. Ces incidents surviennent dans un contexte de forte augmentation des arrivées de migrants en Crète, malgré une baisse générale des passages illégaux de la frontière grecque. Selon le rapport annuel 2026 de la Commission européenne sur l'asile et les migrations, publié vendredi, les passages illégaux de la frontière grecque ont diminué de 23 % entre juillet 2025 et juin 2026 par rapport à la période de 12 mois précédente. Cependant, les arrivées en Crète ont bondi de 105 % pour atteindre environ 21 000 personnes, soit près de la moitié du total des arrivées en Grèce. Le rapport indique que la plupart des migrants traversant la Méditerranée orientale proviennent de Libye et de Turquie.

R. I.

TURQUIE

Une explosion provoque un incendie dans une usine sidérurgique

Une explosion a déclenché un incendie dans une usine sidérurgique de la province d'Izmir, dans l'ouest de la Turquie, hier, provoquant une intervention d'urgence à grande échelle, ont rapporté les médias locaux. L'explosion s'est produite vers 11h30 heure locale (08h30 GMT) à l'usine sidérurgique HABAS dans le district d'Aliaga, a rapporté la chaîne NTV. Les images diffusées par la chaîne montraient une épaisse fumée s'échappant du bâtiment où un incendie s'était déclaré. Un important dispositif de pompiers, d'équipes médicales et de secours a été immédiatement déployé sur les lieux pour maîtriser le sinistre, a indiqué NTV. Un journaliste de NTV a indiqué que plusieurs travailleurs avaient été blessés lors de l'incident, tandis que certains rapports suggéraient que des personnes pourraient encore être piégées à l'intérieur de l'installation.

R. I.

PAKISTAN

Les forces de sécurité récupèrent des armes dans des caches de militants

Les forces de sécurité pakistanaises ont récupéré une importante cache d'explosifs, d'armes et de munitions lors d'une opération basée sur des renseignements dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, a déclaré l'armée hier. L'opération a été menée dimanche dans le district du Waziristan du Nord, ciblant des cachettes présumées de militants appartenant au Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), a déclaré l'Inter-Services Public Relations (ISPR), l'aile médiatique de l'armée pakistanaise, dans un communiqué. Au cours de l'opération, les forces de sécurité ont démantelé deux caches établies à l'intérieur de mosquées et ont récupéré une grande quantité d'engins explosifs improvisés, de matériaux servant à la fabrication d'explosifs, d'armes et de munitions, indique le communiqué. Une opération de ratissage est en cours dans la zone afin de localiser et d'éliminer toute autre cachette présumée de militants, ajoute le communiqué.

R. I.

POUR LEVER LES OBSTACLES ENTRE DIFFÉRENTES BRANCHES DES FORCES D'AUTODÉFENSE

Le chef d'état-major des armées japonaises envisage des réformes

Le ministre japonais de la Défense, Shinjiro Koizumi, a déclaré que le gouvernement envisagerait des réformes organisationnelles pour briser les barrières traditionnelles entre les Forces d'autodéfense terrestres, maritimes et aériennes (FAD) afin de renforcer les capacités de défense du pays. S'exprimant dans la préfecture de Niigata, Koizumi a souligné les difficultés croissantes à maintenir un effectif suffisant pour les Forces d'autodéfense japonaises dans un contexte de déclin démographique, a rapporté la chaîne de télévision publique NHK. Dans ce contexte, Koizumi a déclaré que parvenir à une « véritable intégration » entre les trois branches serait l'un des points clés abordés lors de la prochaine révision des trois documents de sécurité fondamentaux du Japon. Koizumi a déclaré que la coopération devrait être encore renforcée dans les domaines où les frontières traditionnelles entre les trois branches peuvent être levées, ajoutant que des réformes organisationnelles seraient entreprises pour promouvoir une coordination plus étroite. Le gouvernement japonais prévoit d'approuver en décembre une version révisée des trois documents clés relatifs à la sécurité du pays. Récemment, le Japon a poursuivi le renforcement de ses capacités de défense et l'expansion de son armée, suscitant une vive inquiétude et une forte opposition. Des manifestations ont éclaté dans plusieurs régions du pays, les manifestants appelant le gouvernement à stopper son expansion militaire et à éviter une nouvelle escalade des tensions régionales.

R. I.

ZAMBIE

Un accord avec la Chine pour produire des vaccins contre le choléra

La société IDC et le groupe chinois Jijia ont signé un accord pour développer une usine de vaccins contre le choléra. Dotée d'un investissement initial de 24,13 millions de dollars, la première phase prévoit le remplissage et le conditionnement de doses à partir de matières premières importées, avant une éventuelle fabrication intégrale sur place.



Ph : DR

La Zambie franchit une nouvelle étape dans son ambition de développer une industrie locale du vaccin. La société publique Industrial Development Corporation (IDC) et l'entreprise chinoise Jijia (Beijing) International Medical Technology ont signé, le 2 novembre à Lusaka, un accord de coentreprise pour la création de ZAMVAX Limited, une structure chargée de développer une unité de production de vaccins contre le choléra. Le projet prévoit un investissement de 24,13 millions de dollars pour sa première phase.

L'installation sera implantée dans la zone économique spéciale de Lusaka South et disposera, à terme, d'une capacité de production pouvant atteindre 20 millions de doses par an. Selon le communiqué de l'IDC, cette première étape portera sur le remplissage, la finition, le conditionnement et le contrôle qualité de vaccins oraux contre le choléra, à partir d'antigènes importés. La fabrication intégrale des vaccins en Zambie n'est donc pas prévue dès le lancement du site. Une phase ultérieure doit permettre d'introduire la production locale des antigènes et de couvrir l'ensemble du processus de fabrication, afin de renforcer progressivement l'autonomie industrielle du pays.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE UN DES VOLETS CONTENU DANS L'ACCORD DU PARTENARIAT

La société ZAMVAX sera détenue à 60 % par l'IDC et à 40 % par Jijia. L'accord signé précise notamment les responsabilités des actionnaires, les modalités de gouvernance, les obligations de financement et les conditions de mise en œuvre du projet. Il concrétise un protocole d'accord conclu entre les deux partenaires en 2024. Au-delà des infrastructures, le partenariat prévoit un volet de transfert de technologie et de formation de la main-d'œuvre locale. Jijia doit apporter son expertise technique, notamment pour le développement des installations, l'installation des équipements et la formation des employés zambiens.

Le projet ambitionne également de créer des emplois qualifiés et de favoriser l'émergence de fournisseurs et de prestataires locaux. La directrice générale de l'IDC, Cornwell Muleya, a présenté l'initiative comme un moyen de renforcer les capacités nationales de production et de développer, à terme, une offre plus large de vaccins destinés aux enfants et aux marchés régionaux. Les partenaires envisagent ainsi une extension aux vaccins pédiatriques et vétérinaires, sous réserve d'études de faisabilité, de financements et des autorisations réglementaires nécessaires.

UNE RÉPONSE À LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Le projet intervient dans un contexte de vulnérabilité sanitaire. Lors de l'épidémie de choléra de 2023-2024, la Zambie avait enregistré plus de 20 000 cas et près de 700 décès. Cette crise avait mis en évidence les difficultés liées à l'approvisionnement en vaccins et à la capacité de réaction face aux flambées épidémiques. L'objectif affiché par les autorités est de permettre au pays de couvrir ses propres besoins en vaccins contre le choléra, avant d'envisager une contribution à l'approvisionnement d'autres marchés africains. Les exportations resteront toutefois soumises aux exigences réglementaires et aux conditions d'accès aux marchés concernés.

Cette initiative s'inscrit dans une ambition continentale renforcée depuis la pandémie de Covid-19. Face aux pénuries et aux restrictions à l'exportation qui avaient fragilisé les approvisionnements africains, l'Union africaine s'est fixé pour objectif de produire localement 60 % des vaccins nécessaires au continent d'ici à 2040. Après la signature de l'accord, les deux partenaires doivent désormais avancer sur la mobilisation des financements, la préparation du site, les accords techniques, la formation des équipes et les autorisations réglementaires. Le lancement des travaux de construction est annoncé pour les prochaines semaines.

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Des positions de l'armée d'occupation marocaine ciblées

Dans le cadre de la lutte armée de libération sahraouie contre l'occupant marocain du Sahara Occidental, l'Armée de libération du peuple sahraoui poursuit le ciblage de postes de l'armée marocaine aux abords du mur de la honte, lequel sépare les territoires sahraouis occupés de ceux libérés, par l'armée sahraouie, entre 1975 et avant le cessez le feu, en 1991, conclut sous l'égide l'Onu entre le Front Polisario et Rabat. Les soldats sahraouis ont opéré des bombardements dimanche contre les troupes marocaines cantonnées aux abords du mur de la honte érigé sous supervision et proposition de l'entité sioniste à l'occupant marocain, dans les années 80, avant que le colonisateur sioniste y procède de même dans les territoires palestiniens. Les bombardements, selon l'APS, ont visé particulièrement les tranchées et des concentrations de troupes militaires marocaines à Al Aaidiyat, secteur de Guelta. La même source indique que « ces attaques ont été menées après plusieurs jours de mouvements dans la zone où des renforts marocains et des véhicules à l'intérieur des champs de mines d'Al Aaidiyat ont été signalés ». Al Aaidiyat, indique la même source, se trouve à cinq kilomètres de la Mauritanie, où se rejoignent les zones libérées du nord et du sud.

R. I.

EGYPTE

7 morts et 112 blessés dans la collision entre deux trains

Au moins sept personnes sont mortes et 112 ont été blessées, dans une collision entre deux trains à Al-Ayyat, survenue dimanche, près de Gizeh, au sud du Caire. Un train a percuté l'autre par l'arrière, provoquant un déraillement. Le président Abdel Fattah al-Sissi a ordonné « une enquête immédiate » rapportent les médias locaux.

R. I.

COOPÉRATION SUD-SUD

L'ONU veut exporter l'expertise tunisienne en Afrique

À l'occasion du 70e anniversaire de l'adhésion de la Tunisie aux Nations unies, la coordonnatrice résidente de l'organisation dans le pays, Rana Taha, a mis en avant « les compétences tunisiennes susceptibles de bénéficier aux autres pays africains »., lors de sa présentation du bilan des programmes de coopération entre Tunis et l'institution onusienne.

La Tunisie dispose d'un savoir-faire qu'elle pourrait davantage partager avec les autres pays africains, notamment dans les domaines de la digitalisation, des statistiques, de l'adaptation aux changements climatiques et des énergies renouvelables. C'est ce qu'a affirmé la coordonnatrice résidente des Nations unies en Tunisie, Rana Taha, dans un entretien accordé à l'agence Tunis Afrique Presse (TAP), le 8 novembre, à l'approche du 70e anniversaire de l'adhésion du pays à l'organisation, célébré le 12 novembre. La responsable a insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud et du partage d'expériences entre pays en développement. Une telle démarche permettrait à la Tunisie de mettre ses compétences au service du continent, tout en s'inspirant des pratiques d'autres pays africains pour répondre aux défis communs du développement.

Rana Taha a aussi rappelé la contribution historique de la Tunisie au multilatéralisme et aux initiatives onusiennes. Elle a cité l'élection de Mongi Slim à la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies en 1961, ainsi que la participation tunisienne aux opérations de maintien de la paix. Elle a enfin évoqué « le rôle du pays dans l'adoption, en 2021, de la résolution 2565 du Conseil de sécurité, consacrée à l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 ». Au-delà de cette dimension internationale, la coordonnatrice résidente a détaillé les résultats de la coopération entre la Tunisie et l'ONU dans les secteurs sociaux.

PLUS DE 600 000 PERSONNES DONT DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES D'AMEN SOCIAL

En 2025, plus de 600 000 personnes âgés de 0 à 18 ans ont bénéficié du programme Amen Social, soit une hausse de 443 % par rapport à 2020, selon les chiffres communiqués par Taha. L'appui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération 2027-2031, qui accorde une place particulière à l'inclusion sociale, à l'égalité des chances et à l'amélioration des services essentiels.

L'ONU accompagne notamment les efforts visant à élargir l'accès aux allocations mensuelles destinées aux enfants et aux femmes en situation de vulnérabilité. Dans le domaine de l'éducation, les interventions onusiennes ont contribué à soutenir 12 000 élèves pour lutter contre le décrochage scolaire. Entre 2021 et 2025, plus de 7 000 adolescents ont reçu un accompagnement, dont plus de la moitié ont réintégré le système scolaire, rejoint une formation professionnelle ou accédé à un emploi.

L'appui a en outre concerné l'équipement de 68 jardins d'enfants et la fourniture de plus de 12 000 équipements et matériels pédagogiques, a précisé Rana Taha. Des équipements médicaux pour les structures de santé Dans le secteur sanitaire, la coopération avec l'ONU a surtout porté sur la modernisation des infrastructures et des équipements. Selon la responsable, 90 % de la chaîne du froid utilisée pour la conservation des vaccins a été renouvelée. Plus de 1 800 équipements médicaux ont également été acquis au profit de 1 850 centres de santé de base, de 264 circonscriptions sanitaires et de 75 hôpitaux.

Les interventions ont aussi concerné la numérisation des services de vaccination, l'amélioration des prestations de soins et de diagnostic ainsi que le renforcement des compétences des professionnels de santé. À travers ces différents programmes, le partenariat entre la Tunisie et les Nations unies couvre ainsi des enjeux allant de la protection sociale à la modernisation des services publics. Un cadre de coopération que l'organisation entend inscrire dans une dynamique africaine, en encourageant le partage du savoir-faire tunisien avec les autres pays du continent.

R. I.

UN RECORD HISTORIQUE DE 6,2 MILLIONS DE VISITEURS POUR LA 29E ÉDITION

Le SILA a tenu toutes ses promesses

Le Salon international du livre d'Alger (SILA) a clôturé, samedi, sa 29e édition sur un bilan exceptionnel, avec plus de 6,2 millions de visiteurs enregistrés jusqu'au vendredi 6 novembre, confirmant son attractivité et son rayonnement culturel.


Ph.: DR

La 29e édition du SILA, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, s'est achevée samedi sur une affluence record. Selon le commissaire du Salon, Mohamed Iguerb, pas moins de 6.270.427 visiteurs ont été enregistrés jusqu'au vendredi 6 novembre à 20h, avec un pic journalier de 886.546 visiteurs, également atteint le même jour. Lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la cérémonie de clôture, le responsable a souligné que cette édition s'est distinguée par une participation sans précédent dans l'histoire du Salon, tant par le nombre d'exposants que par la diversité des activités proposées. Au total, 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays ont pris part à cette manifestation, réparties sur une superficie globale de 45.500 m². Le programme culturel a, pour sa part, proposé près de 1.000 rencontres, conférences et soirées poétiques. Cette édition a également été marquée par la présentation de près de 300.000 titres couvrant différents domaines du savoir, ainsi que par la participation de 220 écrivains et conférenciers venus d'Algérie, du monde arabe, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Le commissaire du Salon a également mis en avant la participation du Royaume d'Arabie saoudite en qualité d'invité d'honneur, soulignant que sa présence et son programme culturel ont contribué à faire de cette manifestation un rendez-vous dédié au livre, au savoir, à la pensée et à la création. Pour Mohamed Iguerb, ces chiffres témoignent de la place qu'occupe désormais le SILA aux niveaux national, arabe, africain et international. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence notamment de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du représentant de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Ali Al-Othman, ainsi que de nombreux intellectuels et écrivains.

Ania N.

PREMIER CONCOURS DE DOCTORAT AUX BEAUX-ARTS

La ministre Malika Bendouda inspecte le déroulement des épreuves

Dans une première historique qui renforce la formation académique et artistique en Algérie, l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts a organisé son premier concours d'accès au 3ème cycle (doctorat) via un système entièrement numérique. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, s'est enquise du déroulement de cette épreuve qui a attiré de nombreux candidats, dans une démarche visant à moderniser l'évaluation et à consacrer la gouvernance numérique. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a effectué, dans la matinée du 8 novembre 2026, une visite d'inspection à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts 'Ahmed et Rabah Asselah' pour s'enquérir des mesures organisationnelles et pédagogiques du premier concours de doctorat de l'établissement.
Cette visite s'inscrit dans la volonté du ministère de développer la formation académique au sein des écoles du secteur et de consolider leur statut d'institutions capables de former des compétences de haut niveau.
Cette session exceptionnelle s'est distinguée par une numérisation à 100 % à toutes les étapes du concours, en coordination avec l'Université de Saïda. Cette démarche traduit une orientation stratégique vers la modernisation de l'enseignement et le renforcement de la transparence et de la gouvernance numérique au sein des établissements d'art. Le concours a connu une forte participation avec 174 candidats issus de diverses universités du pays, en lice dans quatre spécialités : la peinture, la sculpture, le design graphique et le design d'espace.

ALGER

Clôture de la Semaine culturelle sud-coréenne

La 11e édition de la Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie, intitulée "La Semaine Coréenne 2026", a pris fin samedi soir à Alger, avec la projection de deux longs métrages, dans le cadre de la K-Story 2026. Accueilli à la salle Ibn-Zaydoun, de l'Etablissement Riadh El Feth (EREF), le K-Story, quatrième et dernier Rendez-vous de la Semaine sud-coréenne en Algérie pour l'année 2026 a inscrit à son programme les longs métrages, "The last Princess" (la dernière princesse / 2016) d'Hur Jin-ho et "Victory" (2024) de Park Beom-soo. A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée, M. Min Kyung-Tae, a déclaré que "cette année revêtait une signification toute particulière, puisque nous célébrons le 20e anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique entre la Corée et l'Algérie". "Au cours de ces deux dernières décennies, a-t-il poursuivi, nos deux pays ont considérablement renforcé leur coopération dans de nombreux domaines, notamment la diplomatie, le commerce, l'investissement et la culture".

FÉLICITATIONS

Ça fait sept ans et quelques heures que
Abderahmane et Maria-Farida sont venus égayer le foyer de Mr et Mme **Benzidane Tahar**.
Joyeux anniversaire mes anges.
Qu'Allah vous garde pleins de santé, de réussite et de vitalité.
Djedoukoum N. Mostefa

GUELMA

Le Théâtre régional Mahmoud-Triki rouvrira ses portes "début décembre "

Le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma rouvrira ses portes "début décembre prochain" après une opération complète de réhabilitation, de restauration et d'équipement, a annoncé, dimanche, le directeur de la culture et des arts, Boudjemaâ Benamirouche. Le même responsable a précisé à l'APS que la réouverture de cet édifice culturel historique coïncidera avec la commémoration du 66e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. La direction de cette structure et les artistes qui y activaient pourront ainsi réintégrer le Théâtre Mahmoud-Triki après avoir été temporairement transférés à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chafai dans l'attente de la fin des travaux. M. Benamirouche a fait savoir que les travaux de restauration et d'aménagement du bâtiment du théâtre régional "tirent à leur fin" dès lors qu'il ne reste plus que l'installation des fauteuils de salle et l'installation des équipements de sonorisation et d'éclairage. Le même responsable a rappelé que les travaux de réhabilitation du théâtre, lancés en 2023, s'étaient heurtés à certains problèmes techniques dont le plus important fut la découverte, sous la scène, de six tombes contenant des squelettes datant de la fin de l'époque romaine (entre le IIIe et le Ve siècle après J.-C.). Cela a nécessité, a-t-il ajouté, la réalisation d'une "fouille de sauvetage" pilotée par des spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), sur décision du ministère de la Culture et des Arts.

PUB

Recette du Jour



RIZ AU POULET FACILE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 4 ou 5 pilons de poulet fermier
- 1 gros oignon
- Huile d'olive
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de paprika
- 1 cuillère à café garam massala
- 1 cuillère à café curry piquant et non piquant (ou alors le non piquant pour les non téméraires)
- Poivron rouge et ou jaune grillés et nettoyés
- 1 cuillère à café de pâte gingembre ail râpé
- 1 feuille de laurier
- 25 gr de beurre
- 1 cuillère à café concentré de tomate
- Sel
- 30 à 40 cl d'eau
- 1 bouquet de Coriandre fraîche

Pour le riz

- 380 gr de riz thaï ou basmati
- 1 clou de girofle

Préparation de la recette

Faire chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse et mettre à revenir l'oignon émincé.

Ajouter le curcuma, le paprika, le garam massala, le curry et mélangez.
Puis ajouter les pilons de poulet ainsi que les lamelles de poivrons rouge et jaune, la feuille de laurier et la pâte d'ail et gingembre.
Saler et intégrer le morceau de beurre ainsi que le concentré de tomate.
Laisser mijoter et faire cuire quelques minutes remuant de temps à autres.
Verser l'eau, couvrir et laissez cuire à feu moyen à petit bouillon.
Pendant ce temps, lavez le riz basmati jusqu'à ce que l'eau soit claire puis faire cuire le riz dans une casserole remplie d'eau.
Arrêter la cuisson du riz qui ne doit pas être encore un croquant, il finira sa cuisson dans la sauce.
Lorsque le poulet est cuit, ajouter la coriandre fraîche ciselée puis le riz blanc égoutté.
Ne mélangez pas immédiatement le riz et laissez la sauce le recouvrir.
Rectifier l'assaisonnement si nécessaire et finir de cuire à feu doux.
En fin de cuisson, parsemer avec des lamelles de poivrons rouges mises de côté ainsi que quelques feuilles de coriandre.
Servir le plat de riz cuit immédiatement

Gâteau du Jour

TARTELETTES CARAMEL BEURRE SALÉ ET NOISETTES



INGRÉDIENTS

Pour la pâte sablée sucrée

- 200 gr de farine
- 100 gr de beurre à température ambiante
- 100 gr de sucre glace
- 1 sachet de sucre vanillé
- 40 gr d'œuf entier
- 1 pincée de sel

Pour le caramel au beurre salé

- 130 gr de sucre
- 150 gr de crème liquide fraîche entière
- 40 gr de miel
- 50 gr de beurre demi sel (ou 1 pincée de fleur de sel)
- 70 gr de noisettes
- 60 gr de noix de Grenoble
- 30 gr de pistaches

Instructions

Etape 1 : Préparer la pâte sablée (à la main ou au robot avec l'outil feuille)

Mélanger ensemble, la farine, le sucre glace, la vanille, le sel et les morceaux de beurre.
Sabler le mélange et ajouter l'oeuf entier.
Former une boule rapidement sans pétrir la pâte. Fraser à la paume de la main, couvrir de film plastique et réservez au réfrigérateur pendant 1 heure.
Pendant ce temps, faire torréfier les fruits secs au four 15 min environ.
Abaisser la pâte sur le plan de travail fariné et foncer les cercles ou moules à tartelettes.
Couvrir de papier cuisson et garnir de billes de céramique.
Préchauffer le four th. 175°C.
Cuire à blanc les fonds de tarte durant 15 à 20 min.
Environ 5 min avant la fin de cuisson, retirer les billes et remettre en cuisson.
Retirer du four et laissez refroidir.
Etape 2 : Préparer le caramel beurre salé
Dans une casserole faire fondre le sucre et réaliser un caramel blond.
Pendant ce temps chauffer la crème liquide et le miel séparément sans faire bouillir.
Une fois que le sucre prend une jolie couleur brun doré, ajouter hors du feu (pour éviter d'éventuelles projections) la crème liquide et le miel chaud.
Mélanger à feu doux tout en remuant, jusqu'à obtenir une texture homogène durant quelques minutes puis incorporer le beurre salé froid toujours en mélangeant.

Ajouter les noisettes noix et pistaches torréfiées et remuer à la spatule pour bien napper tous les éléments.
Garnir chaque fond de tarte refroidie.
Laisser refroidir sur une grille et mettre au frais jusqu'au moment de la dégustation.



Conseil du jour

MANGER 1/4 DE TASSE DE RAISINS...



QUOTIDIENNEMENT. AIDE À SOULAGER LA CONSTIPATION, STIMULER LA PUISSANCE CÉRÉBRALE. IDÉAL POUR LE YEUX, AIDE À ÉCLAIRCIR LES CICATRICES ET PRÉVIENT LES SIGNES DU VIEILLISSEMENT, EST ÉGALEMENT UN PUISSANT ANTIOXYDANT

Le saviez-vous ?



JUS DÉTOX À FAIRE SOI-MÊME



Bon à savoir !

Pour rester en bonne santé, il est important d'adopter une hygiène de vie saine, qui comprend une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, un sommeil suffisant et la gestion du stress. Il est également important de faire des bilans de santé et de consulter un médecin en cas de besoin.

Astuce du jour:

soulager un vertige

Pour soulager un vertige, on peut essayer plusieurs astuces de grand-mère comme le gingembre, la menthe poivrée, la camomille ou l'acupression. Ces remèdes naturels peuvent aider à réduire les nausées, apaiser le stress et calmer les vertiges.

CITATION DU JOUR

« Le seul moyen de découvrir les limites du possible est de s'aventurer un peu plus loin dans l'impossible. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 10 NOVEMBRE 2026 - PRIX : NASSIMA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté propice aux surprises

Ce mardi, l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret accueillera le Prix Nassima, une épreuve servant de support aux paris PMU quarté et quinté, où douze coursiers de race arabe pure s'affronteront sur la distance délicate de 1300 mètres. Cette course à condition réunit un plateau de qualité modeste composé de chevaux de 3 ans et plus n'ayant enregistré aucun gain ni classement parmi les cinq premiers depuis le 1er avril 2026. L'issue de cette compétition s'annonce particulièrement indécise, avec un peloton divisé entre six concurrents de métier au niveau physique équivalent et six jeunes poulains de 3 ans pleins de fraîcheur ayant déjà laissé de bonnes impressions lors de leurs premières sorties. Face à ce duel entre l'expérience et la jeunesse sur un tracé exigeant, tous les scénarios restent envisageables pour le sprint final, promettant une arrivée inattendue qui rendra la quête de la combinaison exacte particulièrement ardue pour les parieurs.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MN. METIDJI	1	HERLUCE	JJ : AEK. DJELLOULI	55	12	H. DJELLOULI
F. METIDJI	2	KADJIRA	F. ABDI	55	8	H. DJELLOULI
HARAS DU PAON	3	GHASSEN D'HEM	JJ : AY. KHELIFI	55	5	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	4	KENZA DU SERSOU	R. BELMORSLI	55	7	H. FATMI
MZ. METIDJI	5	GUAZDOUR D'HEM	JJ : KH. BENKHATTOU	55	1	K. ASLI
B. BENARABA	6	KAWKAB EL HLEM	MD. ASLI	54	9	K. ASLI
F. METIDJI	7	KAWTHAR	HO. EL. FERTAS	53	2	H. FATMI
F. METIDJI	8	KASSA DU SERSOU	W. HAMOUL	53	4	AD. FEGHOULI
MN. METIDJI	9	GAWAHIR D'HEM	H. BELMORSLI	52	3	H. FATMI
I. DIBOUCHE	10	K ADENCE	A. YAHIAOUI	52	6	D. DJELLOULI
K. BENACER	11	ROMH EL MESK	AP : IB. BIZ	50	10	K. FEGHOULI
AH. FEGHOULI	12	SOLTAN EL MESK	AP : F. BOUBEKEUR	50	11	K. FEGHOULI

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HERLUCE. Ce mâle alezan de 6 ans de la grande maison MN. Metidji vient d'être classé parmi les premiers des battus dans un groupe de chevaux supérieur à celui du jour, cette fois-ci visera les premières marches du podium.

2. KADJIRA. Course d'entrée.

3. GHASSEN D'HEM. Rien de probant à son actif.

4. KENZA DU SERSOU. Elle vient de laisser une bonne impression lors de sa première tentative où elle a été classée 6ème derrière des galopeurs rempus à ce genre de compétition mérite donc, qu'on lui accorde un crédit payant.

5. GUAZDOUR D'HEM. Barrée en théorie
.

6. KAWKAB EL HLEM. Deux fois 9ème sur la même distance du jour, cette jeune pouliche, peut venir dans cette épreuve modeste décrocher un accessit.

7. KAWTHAR. C'est vrai qu'elle n'a rien démontré cette jeune coursière de 3 ans, mais vu la composante, je lui accorde une place dans une longue combinaison.

8. KASSA DU SERSOU. Course de rentrée pour cette pouliche de 3 ans, mais méfiance ! tous les atouts plaident en sa faveur pour venir créer la surprise ; son appartenance à une redoutable écurie, le sérieux de son entraîneur et surtout l'efficacité de son jockey du jour.

9. GAWAHIR D'HEM. Malgré ses performances en dents de scie, cette femelle bai de 7 ans mérite qu'on s'attache sur ses chances, car elle attaque un lot de chevaux à sa portée.

10. K ADENCE. Elle vient de terminer en tête des battus, sur 1300 mètres lors de sa toute première tentative, elle fera partie donc parmi les premiers de cette épreuve.

11. ROMH EL MESK. Il vient de reprendre les courses après un arrêt de plus d'une année ce jeune mâle de 4 ans, il peut venir chambouler l'arrivée.

12. SOLTAN EL MESK. Barré sur toute la ligne.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

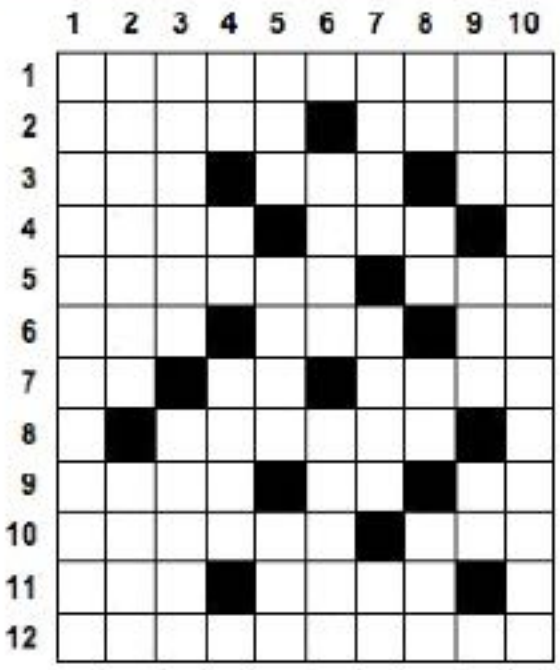
MON PRONOSTIC

1. HERLUCE - 10. K ADENCE - 4. KENZA DU SERSOU - 9. GAWAHIR D'HEM - 6. KAWKAB EL HLEM

LES CHANCES

7. KAWTHAR - 8. KASSA DU SERSOU

Mots croisés



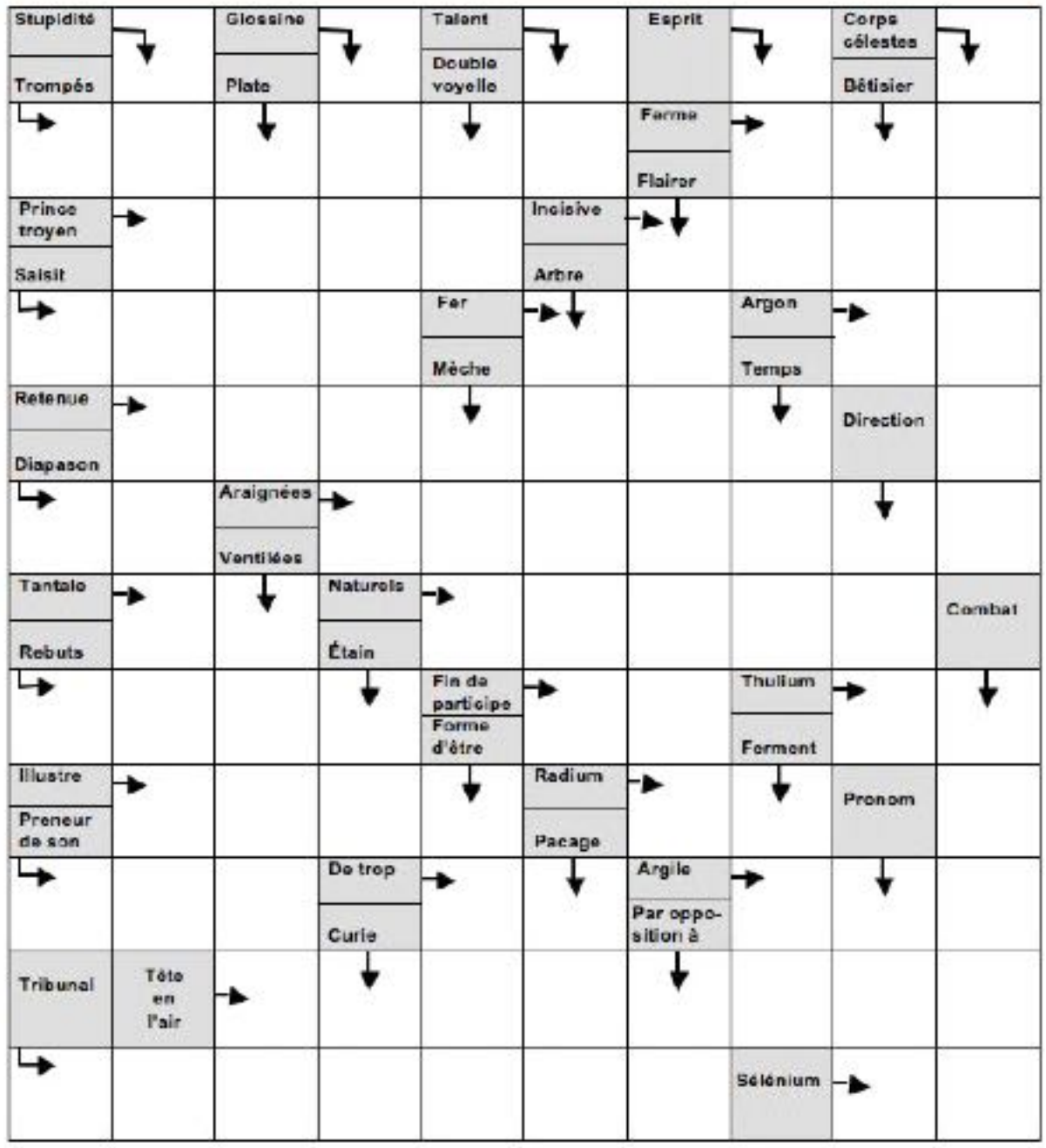
HORIZONTALEMENT

1 - Relatif aux sceaux - 2 - Boucher - Vaniteux - 3 - Homme représentatif - Récipient - Un peu de tout - 4 - Don fait par testament - Au cœur de la flûte - 5 - Conseillère secrète - Chaste - 6 - Chef éthiopien - Morceau de musique - Conjonction - 7 - Aluminium - Pilote de ligne - Évoque un bruit de reniflement - 8 - Rompue - 9 - Dieu des Vents - Fin de participe - Sodium - 10 - Box - Écorce de chêne - 11 - Fils de Noé - Mangeoire - 12 - Chaussure.

VERTICALEMENT

1 - Perfidie - 2 - Interdit - Gommes - 3 - Ciseaux - Instrument chirurgical - 4 - Fin de verbe - Strontium - Ancienne monnaie chinoise - 5 - Terme de tennis - Poissons - Garçon d'écurie - 6 - Autruche - Le prix du pain - 7 - Vin blanc d'Italie - Effrontée - Soldat américain - 8 - À la mode - Arme phonétique - Néon - Identique - 9 - Éructation - Plat - Mot enfantin - 10 - Extraordinaire.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Elle parle mal une langue (13 lettres)

F	I	T	C	E	F	F	A	E	G	A	N	E	M	R	U	S	C
D	N	A	M	R	U	O	G	T	N	E	L	O	D	N	I	O	S
A	E	S	O	R	O	M	R	U	E	R	U	F	T	T	R	I	N
E	M	M	A	R	E	E	A	I	R	O	N	N	N	P	O	O	D
N	R	E	E	T	A	C	I	L	E	D	A	E	U	N	I	R	N
E	O	E	R	E	P	U	O	R	T	T	L	L	R	T	O	O	S
C	E	P	T	T	R	E	I	N	S	E	E	U	C	I	R	I	E
N	G	I	M	I	U	A	B	I	R	N	O	A	T	D	S	R	R
A	R	R	N	A	R	M	D	P	T	S	R	E	E	R	U	E	E
I	A	E	A	O	R	C	E	E	E	T	A	N	U	P	R	I	L
L	I	M	M	T	L	C	T	F	T	R	R	S	E	C	U	R	L
L	N	A	R	N	R	E	T	A	R	O	M	A	G	A	E	E	I
A	T	A	I	T	N	N	F	O	M	O	U	I	I	N	L	V	E
E	I	L	N	D	E	E	R	C	N	E	N	N	S	R	P	E	S
T	A	E	A	M	T	N	E	S	E	R	P	D	E	O	M	R	N
M	V	N	E	U	E	E	R	C	S	I	D	S	S	C	A	E	O
E	C	L	N	O	I	S	S	A	P	N	O	S	I	A	R	O	C
E	C	N	O	I	S	N	E	T	E	I	R	E	B	R	U	O	F

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFECTIF - ALLIANCE - AMER - AMERTUME - AMPLEUR - AROMATE - ATTRACTION - CORPULENT - CLEMENT - CONSEILLER - CORNAC - CRAMPON - CRITERE - DELICATE - DISCRET - DISTANT - DROITE - ENCRE - EPURE - EVENT - FELONIE - FOURBERIE - FRONDE - FUREUR - GOURMAND - GRAIN - INDOLENT - MALIN - MAREE - MORNE - MOROSE - NORD - NORIA - ORAISON - PASSION - PERMIS - PRESENT - REIN - RELENT - REVERIE - SOURNOIS - SURMENAGE - SURSIS - TENDANCE - TENSION - TRAIT - TROUPE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Tenancière - 2. Réitéré - En - 3. Et - Innée - 4. Barre - Aile - 5. Un - Âne - Cs - 6. Latitude - 7. Âtres - Ma - 8. Tas - Es - Par - 9. Issue - Mâle - 10. Opes - Mûris - 11. Ni - Entêtés - 12. Scarlatine.

VERTICALEMENT :

1. Tribulations - 2. EE - Ana - Aspic - 3. Nier - Tassé - 4. Attrait - User - 5. Né - Entrée - NL - 6. Cri - Eues - Mta - 7. Iéna - Ds - Muet - 8. Nice - Parti - 9. Réels - Malien - 10. Énée - Paresse.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Aviculteur - Émis - Se - Sn - Effet - Terrifier - Tut - Odense - Êtêté - Peur - Râ - Unit - Sari - Usines - Pal - EE - Éprise - Esses - Ases.

VERTICALEMENT :

Aventureuses - Im - Et - Unies - Scier - Érin - Us - Rot - Tees - El - Eider - S.P - Taffetas - Ra - Dé - Fine - Apis - Usées - Arase - Prêtres - Îles.

MOTS MASQUÉS

NAUPATHIE

New Delhi, ville la plus polluée au monde

La capitale indienne, New Delhi, s'est classée en tête des grandes villes les plus polluées au monde, selon le classement en temps réel du groupe suisse "IQAir", alors que les autorités redoutent une nouvelle dégradation de la qualité de l'air à l'occasion des célébrations de la fête hindoue de "Diwali", marquées notamment par l'utilisation massive de feux d'artifice. Selon les données publiées par IQAir, l'indice de qualité de l'air de New Delhi a atteint 581 sur l'échelle américaine, soit plus du double du niveau enregistré à Lahore, au Pakistan voisin, qui s'établissait à 285. De son côté, le Conseil central indien de contrôle de la pollution a relevé un indice de 363, correspondant à la catégorie "très mauvaise" qualité de l'air. Face à cette situation, les autorités indiennes ont ordonné dimanche le passage à l'enseignement en ligne dans les établissements scolaires de la capitale et de ses environs, tout en encourageant les habitants à privilégier le télétravail afin de limiter leur exposition aux niveaux élevés de pollution. La pollution atmosphérique constitue un problème récurrent dans de vastes régions du nord de l'Inde à l'approche de l'hiver. Les températures basses et les conditions météorologiques défavorables à la dispersion des polluants favorisent l'accumulation des émissions des véhicules, des poussières issues des chantiers de construction et des fumées provenant du brûlage des résidus agricoles, contribuant ainsi à la détérioration de la qualité de l'air.

Secousse tellurique de 3,4 degrés à Chlef

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 10h44 dans la wilaya de Chlef, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au sud-est d'El Marsa, en mer, précise la même source.

4 morts et 198 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre (4) personnes sont décédées et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, avec un décès et 3 blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers, au lieu dit El Kharouba à Hussein dey. Une personne est, également, décédée, suite au dérapage d'une motocyclette sur la route nationale RN 3, dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine). Le bilan fait état aussi du décès d'une personne suite au renversement d'un véhicule léger dans la commune d'Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi), et d'une autre, suite à une collision entre un camion et une motocyclette, au niveau de la RN 111, dans la commune de Sidi Abderrahmane, wilaya de Tiaret.

Saisie de plus de 7 kg de kif traité et 190 grammes de cocaïne à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de quatre (4) individus activant au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues, et à la saisie de plus de 7 kg de kif traité et de 190 grammes de cocaïne, indique dimanche un communiqué des mêmes services. Cette opération, menée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogues", précise la même source. A l'issue des investigations menées par les services concernés, les mis en cause ont été arrêtés et une quantité de 7 kg et 6 grammes de kif traité, 190 grammes de cocaïne, une somme de 10 millions de centimes en monnaie nationale provenant des revenus du trafic, un véhicule touristique, une motocyclette, ainsi qu'une compteuse de billets et une balance électronique ont été saisis. Les mis en cause "ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale", conclut le communiqué.

Pétrole : le Brent en légère baisse

Les cours du pétrole s'affichent en légère baisse lundi, dans un marché toujours attentif à l'évolution de la situation géopolitique internationale. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, cédait 0,88 % à 97,45 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, perdait 0,51 % à 90,37 dollars.

Trafic de rendez-vous de visa : Un escroc arrêté à Oran



Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran a annoncé l'arrestation d'un individu nommé Ziwan Baroudi, impliqué dans des affaires de fraude et d'escroquerie où il piégeait ses victimes en leur promettant de faciliter l'obtention de rendez-vous de visa pour l'Europe. Suite à cette interpellation, la brigade territoriale de Ben Freha a lancé un appel public incitant toute personne ayant été victime de ce suspect, l'ayant côtoyé ou disposant d'informations en tant que témoin, à se rapprocher immédiatement du parquet près le tribunal de Oued Tlélat, du siège de la Gendarmerie d'Oran, ou de n'importe quelle brigade à travers le territoire national afin de déposer plainte ou de livrer son témoignage.

Intoxication au monoxyde de carbone : Quatre personnes secourues à Tiaret



Quatre personnes ont été victimes d'une intoxication au gaz ce lundi matin dans la commune et daïra de Tiaret, suite à des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau. L'incident s'est produit à l'intérieur d'une habitation située dans la cité des 100 logements.

Selon les précisions fournies par les services de la Protection civile, les victimes sont des deux sexes et leurs âges varient entre 17 et 94 ans. Suite à l'alerte, les équipes de secours ont été immédiatement dépêchées sur les lieux, mobilisant une ambulance ainsi qu'un camion de sauvetage. Les secouristes ont prodigué les premiers soins d'urgence sur place avant d'évacuer les quatre personnes vers l'hôpital local pour qu'elles reçoivent la prise en charge médicale nécessaire.

Ouverture du salon national du couscous et pâtes traditionnelles à Mila



Le salon national du couscous et pâtes traditionnelles, placé sous le thème "authenticité renouvelée dans chaque plat", s'est ouvert dimanche à la maison de l'artisanat et des métiers (CAM) de Mila avec la participation d'exposants de plusieurs wilayas du pays. Initiée par la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), la manifestation comporte une exposition des pâtes, des plats et pâtisseries traditionnelles des wilayas participantes en plus de stands pour divers autres produits artisanaux dont les costumes traditionnels, les ustensiles, les bibelots et les articles en bois et cuivre, a indiqué à l'APS Yacine Bouterif, directeur de la CAM. En marge de ce salon de trois jours, un concours sera organisé pour désigner "le meilleur plat de couscous", "le meilleur stand" et "le meilleur atelier de métier". Plus de 80 participants de 20 wilayas dont Djelfa, Illizi, Sétif, Biskra, Oum El Bouaghi, Tébessa et Mila marquent leur présence à ce salon dont les concours débuteront lundi, selon le même responsable. Côté participants, Fatima Zidouri, artisane pâtissière de la wilaya d'Illizi, a indiqué que "ce salon constitue une occasion pour faire connaitre le patrimoine culinaire de chaque wilaya et promouvoir les plats traditionnels, notamment le couscous dont la préparation diffère d'une wilaya à l'autre". Elle a également fait part qu'elle participe à Mila au concours du meilleur plat de couscous avec le plat traditionnel targui "couscous Talebdjat" à base de viande cameline.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS



« Dans les prochaines semaines, notre pays accueillera une échéance électorale importante, à savoir les élections locales, prévues pour le 28 novembre courant. Il s'agit d'un événement d'importance nationale, une nouvelle étape dans la construction de l'Algérie nouvelle et le renforcement de son régime démocratique »

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP

MÉTÉO D'ALGER

Mardi 10 novembre 2026

27 °C / 16 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 14 km/h
Humidité : 54 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 5 km/h
Humidité : 75 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Mardi 30 djoumad el-aoual 1448

Dohr : 12h32
Assar : 15h22
Maghreb : 17h46
Îcha : 19h07

Mercredi 1er djoumad el-thani

Sobh : 05h53
Chourouk : 07h22

MME ALEIDA GUEVARA, FILLE DU RÉVOLUTIONNAIRE CHE GUEVARA, REÇUE PAR LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT

L'Algérie se souvient des amis de sa Révolution

Mme Aleida Guevara, fille du révolutionnaire Che Guevara, et Esteban Silva Cuadra, du Chili, membre du Bureau exécutif de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, ont été reçus hier par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, au siège du ministère, en présence du secrétaire général de l'Association, Nasser Belkacem, Noureddine Sed, membre de l'Association, ainsi qu'un représentant de l'ambassade de Cuba en Algérie.



À cette occasion, Mme Aleida Guevara a rappelé que l'année prochaine, 2027, marquera le 60e anniversaire de la disparition de son père, le révolutionnaire Che Guevara. Elle a souligné l'importance de commémorer cet événement en impliquant notamment les jeunes, porteurs du flambeau de la lutte et du message de libération, chargés de transmettre les valeurs et les principes pour lesquels les générations précédentes ont combattu. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de rappeler les liens historiques et militants profonds qui unissent l'Algérie à Cuba, à divers pays d'Amérique latine et à d'autres peuples du monde, et de souligner les valeurs communes de solidarité et de lutte pour la liberté et l'indépendance qui unissent leurs peuples. Le rôle joué par les amis de la Révolution algérienne dans la promotion de la justice pour la cause nationale et la transmission de la voix du peuple algérien aux instances internationales, notamment auprès de l'ancien président chilien Salvador Allende, a été souligné. À ce propos, pour rappel, en septembre 1973, peu avant d'être assassiné, le président Allende avait envoyé au président Boumediene, un message pour s'excuser de ne pouvoir assister au 4ème sommet des non-alignés (Alger, 5 au 9 septembre 1973), aux côtés des leaders cubain Fidel Castro et libyen Maamar El Gueddafi. Allende écrivait, s'adressant à Boumediene : « Nul ne sait mieux que vous-même, Monsieur le Président, à la lumière de l'expérience acquise par votre peuple héroïque, combien il est difficile de transformer des sociétés fondées sur l'injustice, l'exploitation et la discrimination en des États qui garantissent le respect de la dignité humaine, la libération nationale de tout joug économique ou politique et qui soit capable de lutter contre la concomitance des secteurs privilégiés dans nos propres pays avec les grands intérêts étrangers » … « C'est précisément dans cette même voie que je me trouve engagé. À l'heure actuelle, mon gouvernement fait l'objet de dures attaques de la part des forces qui défendent leurs privilèges avec acharnement et qui sont aidées de l'extérieur par l'impérialisme, incarné plus particulièrement par les grandes entreprises transnationales et leurs protecteurs ». Lors de la rencontre, Aleida Guevara a exprimé sa fierté d'avoir visité le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, visite effectuée durant son séjour en Algérie et sa participation à la cérémonie de clôture du Salon international du livre. Pour sa part, le ministre a passé en revue les efforts déployés par l'État algérien pour préserver la mémoire nationale et valoriser l'héritage historique et révolutionnaire de la nation. Il a notamment souligné le récent lancement officiel des Sessions nationales sur la mémoire et l'histoire, qui se dérouleront sur sept mois et aborderont divers thèmes historiques et scientifiques d'importance nationale. Le ministre a expliqué que parmi les thèmes qui seront traités lors de ces sessions figure la contribution des amis de la Révolution algérienne à l'internationalisation de la cause nationale. Ceci permettra de mettre en lumière la solidarité internationale avec la lutte du peuple algérien et de documenter la contribution des figures et des mouvements de libération qui ont soutenu la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. La réunion a souligné l'importance de continuer à valoriser les liens historiques et humains qui unissent l'Algérie à ses amis du monde entier, de préserver la mémoire commune des luttes de libération et de transmettre aux générations futures les valeurs de solidarité et de liberté.

M. R.

QUATRE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES AU COURS DE L'OPÉRATION

Un réseau spécialisé dans les transactions de cryptomonnaies démantelé à Batna

Les services de la sûreté de la wilaya de Batna ont démantelé un réseau spécialisé dans les transactions de cryptomonnaies et arrêté quatre suspects, âgés de 24 à 38 ans, a indiqué hier un communiqué de la police.
L'opération, menée par les brigades de lutte contre la cybercriminalité et la criminalité économique et financière, fait suite à la surveillance de comptes sur les réseaux sociaux faisant la promotion de l'achat, de la vente et de la commercialisation de monnaies virtuelles sur des plateformes électroniques.
Les perquisitions ont permis la saisie de 2,44 millions de dinars, de 1 125 euros, de deux véhicules touristiques et d'une motocyclette, ainsi que de plusieurs équipements informatiques, téléphones portables et cartes de paiement électronique.
Les quatre suspects sont notamment poursuivis pour des faits liés aux transactions et à la détention d'actifs virtuels, ainsi que pour des infractions à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux avec l'étranger. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Batna.

Sarah O.

ACCIDENT MORTEL À ALGER

Un mort et trois blessés graves sur l'axe autoroutier Kharouba-Dar El Beïda

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi, sur l'autoroute Kharouba en direction de Dar El-Beïda, à hauteur de la station de taxis, dans la commune et daïra de Hussein Dey, à Alger. Selon les services de la Protection civile, l'accident s'est produit vers 00h40. Il a fait suite à une voiture ayant percuté un piéton, provoquant ensuite une collision entre deux autres véhicules. Les équipes de secours sont intervenues pour prodiguer les premiers soins aux blessés, dont l'état a été jugé critique, avant leur évacuation vers l'hôpital local. La dépouille de la victime décédée a, quant à elle, été transférée à la morgue.

Ania N.

MEURTRE D'UN PHARMACIEN À CONSTANTINE

Le suspect placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Constantine a ordonné le placement en détention provisoire d'un individu impliqué dans l'affaire du meurtre d'un pharmacien au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, a indiqué, hier, un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Constantine informe l'opinion publique qu'en date du 8 novembre 2026, les services de sécurité ont reçu un signalement faisant état de la découverte du corps sans vie du défunt (N. M.), pharmacien résidant au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, suite à une agression violente à l'arme blanche commise dans la même cité à 14h31. La police judiciaire, accompagnée du procureur de la République, s'est rendue sur les lieux pour entamer ses investigations afin d'élucider les circonstances du crime", précise le communiqué. Les investigations et recherches préliminaires ont permis d'"identifier et appréhender le suspect répondant aux initiales (N. M. S.), âgé de 27 ans, ce dernier présentant des signes de troubles psychologiques", poursuit la même source. "Après achèvement des procédures de l'enquête préliminaire, le suspect a été déféré devant le parquet de la République, où il a été poursuivi, sur réquisitoire introductif, pour assassinat, conformément aux dispositions des articles 254, 255, 256, 257 et 261 alinéa 1 du code pénal, avec réquisition de placement sous mandat de dépôt et de réalisation d'une expertise psychiatrique et psychologique sur l'accusé", ajoute le communiqué. "Après avoir entendu l'accusé lors de sa première comparution, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire", selon la même source, qui a souligné que "l'affaire fait l'objet d'une instruction judiciaire".

R. R.

SOUS-RIRE

